



# Le gouvernement et HNE unis en faveur du plan stratégique

**NEUCHÂTEL • Le ministre de la Santé et les dirigeants d'Hôpital neuchâtelois appellent la population à accepter le plan stratégique hospitalier.**

**CLAUDE GRIMM**

«Si les options stratégiques adoptées par le Grand Conseil sont refusées, les redondances actuelles, en particulier pour la chirurgie, seront maintenues. Le canton restera divisé, les querelles régionales seront exacerbées et les tensions au sein de l'institution attisées.» Après les exécutifs des Villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Le Locle, c'était hier au tour de Laurent Kurth, président de l'exécutif cantonal, d'appeler la population à accepter le 24 novembre le plan stratégique d'Hôpital neuchâtelois (HNE) voté à fin mars par le Grand Conseil.

## Initiative pas applicable

Pour marquer l'importance du scrutin, une première, le chef du département était accompagné par Christophe Guye, chef du service de la santé publique, de Claudia Moreno, présidente du conseil d'administration d'HNE, et de Laurent Christe, directeur général. Tous ont ainsi invité la population à refuser l'initiative du Val-de-Travers «Pour une médecine de proximité» ainsi que le référendum contre les options complémentaires d'HNE – la chirurgie stationnaire à La Chaux-de-Fonds; la chirurgie ambulatoire et un centre de l'appareil locomoteur à Poralès à Neuchâtel.

Laurent Kurth reconnaît que l'initiative du Val-de-Travers est «respectable» mais il la juge «ni souhaitable ni applicable». En 2008, lorsque Couvet perd son statut de site de soins aigus – et donc ses urgences, sa maternité, la médecine interne, la chirurgie – pour devenir un centre de traitement et de réadaptation (CTR) spécialisé en gériatrie, cela ne plait pas à la population, qui lance une initiative. A la place, une polyclinique ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des consultations spécialisées, un SMUR doté d'un service d'ambulances et une plateforme régionale de santé ont vu le jour. «En 2008, la population ne voulait pas perdre ce qu'elle avait. Aujourd'hui, on est capables d'offrir des réponses à ses préoccupations, peut-être mieux qu'avant, mais autrement», poursuit Laurent Kurth.

## Référendum rejeté

Le même discours unanime prévaut contre le référendum: «rétablir la sérénité», «réaliser une étape nécessaire vers l'organisation future d'HNE» et «réduire les querelles régionales qui retardent l'adaptation aux exigences et aux besoins sanitaires actuels et futurs». Quant à l'avenir, «des concentrations seront indispensables», estime Laurent Christe. Selon lui, la vision

d'un hôpital communal offrant tout au même endroit est vouée à disparaître au profit d'une vision interdisciplinaire. Une analyse que confirme Laurent Kurth: «L'acceptation des options stratégiques le 24 novembre ne garantit pas à terme le maintien de HNE sur sept sites.»

## Chiffres pas confirmés

Quant aux 30 millions de francs d'économies par an que, selon les référendaires, HNE ferait avec la création d'un site unique de soins aigus, montant qu'ils brandissent pour justifier le refus du plan stratégique d'HNE, Laurent Kurth ne mâche pas ses mots: «Monsieur Haussener (*l'un des référendaires*, ndr) n'est pas honnête car il ne dit pas ce qu'il enlève et met dans le site unique. Au terme des études sur le sujet, on fera la balance. Aujourd'hui, je n'ai pas ces chiffres.» «Construire un site unique ne se fait pas en l'espace de trois ou quatre ans. Quelle que soit l'option retenue le 24 novembre, cela prendra des années. Ce qui coûte le plus cher, c'est de revenir chaque fois à la case départ et de ne pas pouvoir évoluer», ajoute Laurent Christe. Pour la première fois, il a affirmé avec Claudia Moreno, aux côtés de Laurent Kurth, que le site «est une option, mais pas la seule». I

## COMMENTAIRE

### Seul un oui fera avancer HNE

**CLAUDE GRIMM**

Les référendaires, soutenus par le PLR et les Vert'libéraux, sont chaque jour plus isolés dans leur combat contre les options stratégiques d'Hôpital neuchâtelois (HNE). Après les exécutifs des Villes de Neuchâtel – qui s'était pourtant d'abord opposée à ce plan –, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, c'est au tour du Conseil d'Etat et des instances dirigeantes d'HNE – jusqu'ici ouvertement en faveur d'un site unique de soins aigus –, de défendre la solution votée en mars par le Grand Conseil.

Si les villes du Haut se mobilisent massivement le 24 novembre et que la population du chef-lieu cantonal suit ses autorités, le plan proposé par Gisèle Ory surmontera l'épreuve des urnes. Pour un temps du moins, le dossier hospitalier connaîtrait un apaisement nécessaire après huit ans de tergiversations... Au moins jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à la réalisation d'un site unique de soins aigus ou à «d'inévitables concentrations» d'HNE sur un nombre restreint de sites, comme l'a d'ores et déjà annoncé Laurent Kurth. En cas de victoire des référendaires qui, ironie du sort, affirment vouloir sauver HNE, le dossier restera embourbé dans la vase des dissensions Haut-Bas.

Pour débloquer le dossier HNE, la population n'a donc d'autre choix que de glisser un oui dans l'urne.

## EN BREF

### ENQUÊTE EN VALAIS

#### Des fonctionnaires heureux

Les fonctionnaires valaisans sont globalement satisfaits de leurs conditions de travail. Ils regrettent néanmoins le peu de perspectives de promotion et la charge de travail en constante augmentation. D'une manière générale, les employés d'Etat valaisans sont plus satisfaits que leurs homologues d'autres cantons ou de la Confédération. L'exercice est mené pour la quatrième fois depuis 1998. Les résultats de ces sondages constituent pour le gouvernement un instrument de politique du personnel. ATS

### SPORT

#### Vaud va construire «Synathlon» sur le campus de Dorigny

Pour renforcer le positionnement de «Lausanne, ville mondiale du sport», le canton de Vaud va construire un nouveau bâtiment sur le campus de Dorigny. Appelée «Synathlon», cette construction est devisée à 23 millions de francs et devrait ouvrir en automne 2016. Le projet «La Ruche» a gagné le concours architectural. Le canton va créer «une interface unique en Europe entre le monde du sport international, la formation et la recherche de pointe». ATS

### LAUSANNE

#### Les chrétiens de gauche débattent de «1:12»

«Le réalisme exclut-il la justice?» C'est le thème d'une rencontre organisée par la Fédération romande des socialistes chrétiens (FRSC) au sujet de l'initiative 1:12, demain mercredi à Lausanne. Cet «apéritif politique» est ouvert au public, afin de débattre de la proposition de la Jeunesse socialiste sous l'angle de l'éthique. MTI

Mercredi 30 octobre, 18h30-19h30, Buffet de la gare de Lausanne. Rens: 076 533 06 75, vincent.lechaire@gmail.com

### NEUCHÂTEL

#### Médecins du monde fête son vingtième anniversaire

Fondé en 1993 par le professeur Nago Humbert, Médecins du monde Suisse célèbre cette année son vingtième anniversaire. Après le lancement des festivités ce printemps, celles-ci se poursuivent cet automne. Dans le canton de Neuchâtel, Pierre Micheletti, médecin engagé dans l'action humanitaire depuis près de trente ans, donnera une conférence intitulée «Au cœur des contradictions de l'action humanitaire» demain à 12h15 au Théâtre du Passage à Neuchâtel. Cet ancien directeur des programmes et président de Médecins du monde France présentera son roman *Les orphelins*, un texte qui mêle dictateurs africains, rebelles, diplomates français, militants humanitaires, associations à la dérive. CGM

# Les dix-sept grévistes de Partage ont été licenciés

**GENÈVE • Les employés ont manifesté hier devant le bureau de la conseillère d'Etat Isabel Rochat pour exiger l'annulation des licenciements et un plan social.**

**RACHAD ARMANIOS, COLLABORATION MEO/CPR**

«Partage ne respecte rien», accuse Manuela Cattani, secrétaire syndicale au SIT à Genève. «Et pire encore, le Département de la solidarité et de l'emploi reste complètement inactif.»

Les dix-sept personnes en emploi de solidarité (EdS) qui avaient entamé, voici septante jours, une grève pour protester contre leurs conditions de travail à CycloTri – relevant de l'association Partage – ont été licenciées jeudi dernier, a-t-on appris hier à l'occasion d'une manifestation. Sous les fenêtres du Département de l'emploi, aux cris de «Rochat, rendez-vous!», ils ont exigé, en vain, de pouvoir rencontrer la conseillère d'Etat.

Selon le SIT, la procédure en cas de licenciement collectif n'aurait pas été respectée. «Partage a refusé la présence du syndicat, pourtant dûment mandaté par les employés concernés. La séance de jeudi dernier n'a ainsi duré que quinze minutes, le temps de protocoler que les lettres de licenciement seraient expédiées le jour même et de balayer la demande d'un plan social.»

«Le SIT a fait pression sur les communes pour qu'elles rompent leurs contrats avec Partage, rappelle le codirecteur de Partage Vincent Gall. Nous avons par conséquent perdu plusieurs contrats, certains avec effet immédiat, mais ces tâches de voirie n'ont pas été reprises par les communes. Il n'y a donc plus de travail pour ces personnes et nous, nous avons perdu d'importants revenus. Nous avons donc été



Sous les fenêtres du Département de l'emploi, aux cris de «Rochat, rendez-vous!», les dix-sept personnes licenciées ont exigé hier, en vain, de pouvoir rencontrer la conseillère d'Etat. J.-P. DI SILVESTRO

obligés de procéder à ces licenciements. Nous avons beaucoup travaillé pour ramener le nombre de licenciements de vingt-deux à dix-sept, soit les personnes concernées par la perte des contrats.» Ces dix-sept licenciés sont les grévistes, «qui n'ont pas été renvoyés pour avoir fait grève mais pour raisons économiques», précise M. Gall.

**Il ajoute:** «La procédure de consultation a été respectée à la lettre, nous avons pris l'avis de juristes. Le SIT peut aller devant la justice pour le contester, mais cela prendra des années.» En ce qui concerne le plan social que les grévistes réclament: «Nous n'en avons pas les

moyens, à moins que le SIT veuille la faillite de Partage.»

Le syndicat dénonce également l'inaction de l'Office cantonal de l'emploi (OCE). «Les grévistes se sentent méprisés par le renvoi à plus tard du soutien de l'OCE. Ils ont subi un sous-emploi, avec un sous-salaire, une sous-procédure de licenciement collectif et maintenant, parce qu'ils sont les acteurs d'une grève qui dérange, ils seraient privés du soutien précoce de l'OCE pour leur reclassement?»

**Du côté du Département** de la solidarité et de l'emploi, le chargé de communication Laurent Paoliello insiste aussi sur le fait que les licenciements «sont

la conséquence d'actions que les syndicats ont revendiquées. L'Office de l'emploi fera tout pour remplacer ces personnes, mais sans garanties.»

**Il réfute l'accusation** d'inaction. «Le Département s'est démené pour trouver un médiateur convenant à toutes les parties. Pour donner toutes les chances à cette médiation, nous avons refusé de recevoir les grévistes ou de faire des commentaires afin de ne pas envenimer la situation.»

Déterminés, les grévistes assurent quant à eux qu'ils continueront leur mouvement jusqu'à ce qu'ils soient entendus par le Département et que les licenciements soient invalidés. I

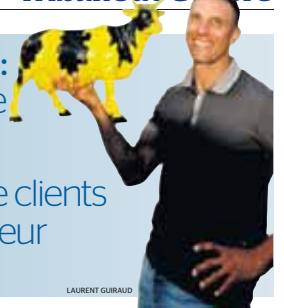
# Genève & région

Laurent Clerc et «Starlette»: une fondue pour l'athlétisme

Page 22

Naxoo vendu, des milliers de clients devront changer leur décodeur

Page 19



LAURENT GUIRAUD

## Grève des emplois de solidarité

# Licenciements à Partage: le SIT veut faire payer l'Etat

**Les dix-sept grévistes en emploi de solidarité à Cyclotri ont été licenciés jeudi. Le syndicat demande à Isabel Rochat d'agir**

Eric Budry

En grève depuis le 22 août, dix-sept employés de Cyclotri ont appris jeudi leur licenciement collectif. Ce service de levée de déchets proposé par l'association Partage à Carouge était assuré par des emplois de solidarité (EdS). Ces postes sont destinés à des chômeurs en fin de droits et sont financés en grande partie par l'Etat.

Le SIT et des grévistes ont manifesté hier après-midi jusqu'à 17 heures devant le bureau d'Isabel Rochat, la conseillère d'Etat en charge de la Solidarité et de l'Emploi, et à ce titre responsable des EdS. Les manifestants demandaient une entrevue. Ils veulent notamment que «l'Etat assume ses responsabilités en participant financièrement à un plan social».

### Procédure non valable?

Aucun rendez-vous n'a été fixé car, explique Laurent Paoiello, porte-parole d'Isabel Rochat, «il n'est pas opportun de recevoir les parties tant que la médiation est en cours». Depuis le 18 octobre, Martin Stettler, professeur honoraire à l'Université de Genève, a effectivement entamé ce processus en tant que médiateur.

«Partage a prononcé le licenciement des employés de Cyclotri sans respecter la procédure de licenciement collectif et sans que l'Office cantonal de l'emploi (OCE) ne bouge le plus petit doigt», déplore de son côté Thierry Horner,



Des grévistes entourent Manuela Cattani, cosecraétaire général du SIT, lors de la manifestation d'hier en Vieille Ville. LAURENT GUIRAUD

### Le conflit en quelques dates

**1er janvier 2008** Inscrit dans la nouvelle loi cantonale sur le chômage, le système des emplois de solidarité (EdS) entre en vigueur.

**22 août 2013** Début de la grève des EdS chez Cyclotri à Partage.

**14 octobre 2013** Le Conseil administratif de Carouge résilie son contrat avec Partage pour la fin de l'année.

**18 octobre** Martin Stettler entame la médiation entre les grévistes et l'encadrement de Partage afin d'établir les faits.

**24 octobre** Lors d'une séance à Partage est annoncé le licenciement collectif des grévistes.

**28 octobre** Le SIT et les grévistes manifestent devant le bureau d'Isabel Rochat afin d'obtenir une entrevue. **E.BY**

secrétaire syndical du SIT. Le syndicat n'a pas pu ainsi participer à la séance du 24 octobre, qui n'aurait duré que quinze minutes.

Il demande l'annulation du licenciement collectif et la mise en place, par l'OCE, d'une cellule de suivi pour aider au reclassement de ces personnes. Sur ce dernier point, Laurent Paoiello assure qu'ils déposeront du même encadrement que les autres chômeurs. Le SIT souhaite également que Partage lui ouvre ses comptes afin d'examiner la possibilité d'un plan social.

Les grévistes de Partage contestent non seulement leurs conditions de travail et les bas salaires des EdS, mais également le type même de prestations qu'ils devaient effectuer: la collecte de déchets. Pour le SIT, ces activités doivent être assumées par les collectivités publiques. En faire des emplois de solidarité serait illégal. La loi en matière de chômage précise en tous les cas que les emplois créés par les collectivités doivent servir «à développer des prestations nouvelles en faveur de la population et qui n'entrent pas dans

le cadre de leurs activités ordinaires» (art. 45F).

«Nous considérons que l'Etat a une responsabilité à plusieurs titres, poursuit Thierry Horner. L'un d'eux est l'illégalité de re-

**«Partage a prononcé le licenciement des employés de Cyclotri sans respecter la procédure de licenciement collectif»**

Thierry Horner  
Secrétaire syndical du SIT

cours aux emplois de solidarité pour des tâches ordinaires de service public. Mais nous dénonçons aussi le fait qu'il a fallu deux mois pour démarrer l'enquête sur le fonctionnement de Partage. C'est long, beaucoup trop long.»

### Résiliations en cascade

Laurent Paoiello n'entre évidemment pas en matière sur la responsabilité de l'Etat: «Nous nous sommes démenés pour trouver des solutions, poursuit-il. Le médiateur a commencé son travail. Nous allons attendre ses recommandations et, entre-temps, éviter de jeter de l'huile sur le feu.»

Suite au mouvement de grève, des communes comme la Ville de Genève, Onex ou Plan-les-Ouates ont commencé à résilier les conventions de collaboration avec Partage pour la fin de l'année. C'est aussi le cas de Carouge, ville dans laquelle Cyclotri assurait un service de ramassage plus intense que celui de la voirie communale.

PUBLICITÉ

### Travailler ensemble Reconstruire Genève

Thierry Apothéloz  
Anne Emery-Torracinta  
Antonio Hodggers



Liste 1 ou 2  
au Conseil d'Etat  
le 10 novembre 2013

Contrôle qualité

## Rénovation et extension du Musée d'art et d'histoire: «Repardons de zéro!»

**Constatant les obstacles qui planent sur le Musée, l'UDC de la Ville veut lancer un nouveau concours d'architecture**

Alors que deux recours et une menace de référendum s'opposent toujours à la rénovation et à l'extension du Musée d'art et d'histoire telles que présentées par les autorités, l'UDC-Ville de Genève préconise une autre solution: faire table rase du projet de l'architecte Jean Nouvel. Le chef de groupe des démocrates du centre, Eric Bertinat, déposera ce soir un texte au Conseil municipal. Le-

quel vise à lancer un nouveau concours d'architecture qui intégrerait tous les acteurs concernés - mécènes, associations de défense du patrimoine et autorités - dans le comité de sélection.

«On est arrivé aujourd'hui à un projet qui ne correspond plus à celui de départ, explique Eric Bertinat. Avec aussi peu de consensus autour de la manière de procéder, et avec un référendum déjà annoncé, on risque de se retrouver le bec dans l'eau. Il faut repartir de zéro!» Sur les délais qu'engendrerait un nouveau concours, l'élu UDC estime qu'ils peuvent être respectés. «On peut même imaginer arriver avec un projet

moins onéreux que les 127 millions de francs prévus actuellement.»

La démarche de l'UDC serait-elle suivie par les autres formations politiques? Rien n'est moins sûr. Les Verts pourraient entrer en matière, étant donné leur refus du projet en l'état. «C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons déjà accordé un crédit d'étude supplémentaire à l'Exécutif pour qu'il examine d'autres variantes», note Mathias Buschbeck, chef de groupe des Verts. Sami Kanaan, magistrat de tutelle du projet, devrait présenter une nouvelle étude en décembre. **Olivier Francey**

PUBLICITÉ

## La Nouvelle Force

Mauro POGGIA  
Céline AMAUDRUZ  
Eric STAUFFER  
au Conseil d'Etat



Pour lutter efficacement contre le chômage  
Pour une préférence cantonale à l'emploi  
Pour combattre les zones criminogènes  
Pour que mobilité rime avec fluidité  
Pour des primes maladie abordables pour tous





sant de 3/40 francs à 3980 francs entre 2014 et 2018. L'ouverture le 31 décembre est assurée jusqu'en 2018. L'accord a été approuvé lors d'une séance convoquée au Département de l'économie par Pierre-François Unger. co

## GENÈVE

### Dans la rue contre Monsanto

Alors que les paysans colombiens et chiliens sont mobilisés actuellement pour conserver le droit d'utiliser leurs semences contre l'imposition des OGM, des manifestations ont lieu cette semaine dans le monde entier pour dénoncer les multinationales des biotechnologies. A Genève, des militants d'Occupy Geneva et d'autres collectifs ont décidé d'organiser une «marche contre Monsanto» ce samedi qui partira de la place Bel-Air aux alentours de 14h. Les anti-OGM dénoncent la marchandisation et la confiscation du vivant par des grandes entreprises. CKR

vai et de séjour, les salaires, ou encore les assurances sociales. Il peut également s'avérer utile pour les avocats, les juges de tribunaux prud'hommes et même les employeurs.

#### Quelle est la situation des employés de maison en Suisse?

Elle varie selon les cantons, mais également selon l'origine des employés. Depuis 2011, le Conseil fédéral a institué un salaire minimum pour l'ensemble de la Suisse, ce qui était déjà le cas à Genève. Désormais, le salaire est fixé à 18,20 francs de l'heure bruts et 20 francs après quatre ans de travail dans un ménage. Sauf pour les employés

De manière générale, la situation s'est détériorée. En particulier pour les domestiques non européens, employés par des diplomates à Genève. Depuis 2011, ceux-ci touchent 1200 francs nets par mois, soit 30% à 40% de moins qu'un employé européen pour la même tâche. On est véritablement face à une discrimination institutionnalisée. Par ailleurs, le salaire payé dans les cas d'incapacité de travail, auparavant calculé en fonction des années d'ancienneté, est à présent bloqué à deux mois. Enfin, les allocations familiales pour les enfants restés à l'étranger ne sont plus versées depuis 2009. Une

son censés tenir un carnet avec de comptabiliser le nombre exact d'heures, mais on remarque que c'est rarement le cas. Le problème pour l'employé est ensuite de prouver qu'il a bien travaillé. Difficile, par ailleurs, de ne pas faire d'heures supplémentaires lorsqu'on vit sous le même toit que son employeur. La limite entre vie professionnelle et personnelle n'existe pas. Les licenciements lors de grossesse ou de maladie sont également fréquents. Souvent, la fille enceinte démissionne d'office, parce qu'elle ne sait pas qu'elle a le droit de prendre un congé maternité sans perdre son emploi.

table, du fait que tribunaux et caisses de compensation se croient tenues de dénoncer le séjour illégal d'un domestique. De nombreuses employées renoncent ainsi à s'affilier à l'AVS ou à porter plainte parce qu'elles ont peur d'être renvoyées dans leur pays avant d'avoir pu obtenir gain de cause. Cette situation reflète toute la contradiction de la loi sur le travail au noir, qui entend pourtant permettre aux travailleurs de se régulariser. I

Samedi 19 octobre dès 16h, à la Maison des associations (salle Rachel Carson) à Genève.

## CAMPAGNE POUR LE CONSEIL D'ÉTAT GENEVOIS

# Attaque contre la conversion du musulman Mauro Poggia

«Ce n'est pas être islamophobe que de se demander comment un homme public peut naître et grandir comme un catholique d'origine italienne et se retrouver musulman dit convaincu.» Cette petite phrase à propos du candidat MCG Mauro Poggia sur le blog de l'ancien conseiller national libéral Jacques-Simon Eggly a créé la polémique. Explications de M. Poggia.

**M. Eggly pense que votre conversion démontre que vous n'êtes pas quelqu'un de fiable.**

**Mauro Poggia:** Beaucoup de gens stupides restent toute leur vie sur la même voie... Je suis devenu musulman après mûre réflexion, après avoir rencontré ma femme et qu'on eut décidé de fonder une famille. Je savais qu'il était important pour elle que l'on partage la même religion pour la transmettre à notre enfant. Je ne suis pas passé de pilier d'église à pilier de mosquée, cela n'a pas impliqué de bouleversement dans ma vie

ni dans ma foi, car les religions monothéistes sont fondées sur le même socle du respect de l'autre et je garde une relation indépendante à la religion.

**Vous n'êtes pas pratiquant?**

Non. Par exemple, je ne jeûne pas, mais, par respect, j'évite de déboucher du vin à table lors du Ramadan.

**Cela ne vous gêne pas d'être colistier avec une UDC, dont le parti fait de l'islam sa cible favorite?**

Le MCG et l'UDC sont alliés, car c'est un moyen pour placer l'un des leurs au gouvernement, mais les partis restent distincts. Cet aspect nous sépare, le MCG s'était positionné contre l'interdiction des minarets. Il faudrait demander aux UDC si soutenir un musulman au Conseil d'Etat les dérange. Je n'ai pas l'impression, car ils savent pertinemment que je ne suis pas un danger pour

la laïcité. Tout comme mes adversaires politiques, qui instrumentalisent l'islamophobie pour me nuire.

**Votre parti fait des frontaliers une «épidémie». Au niveau de la méthode, vous êtes l'arroseur arrosé?**

On ne se bat pas contre les frontaliers, même si la rhétorique est maladroite ou volontairement maladroite, mais contre un système qui leur permet de prendre des emplois à des résidents. Il est toutefois vrai que le message peut être mal ressenti.

**Vous vous en excusez, Eric Stauffer dit qu'il n'y a rien à excuser... Une stratégie pour dédramatiser votre parti tout en brassant large?**

Non. J'ai seulement répondu aux questions du *Matin dimanche*. Cela a donné la fausse impression que je m'excusais pour la politique du MCG.

PROPOS RECUEILLIS PAR RACHAD ARMANIOS

## PARTAGE

### Médiateur trouvé

Le Département de la solidarité et de l'emploi a finalement trouvé un médiateur entre les grévistes en emploi de solidarité et l'association Partage. Il s'agit du professeur de droit honoraire de l'université de Genève Martin Stettler, habitué des médiations, fait savoir le département. Commencant son enquête dès aujourd'hui, il devra établir les faits, voir si une conciliation est possible et proposer des recommandations. Les grévistes se plaignent d'un management tyrannique, de conditions de travail pénibles et d'un «salaire de misère», lié au système des emplois de solidarité mis en place par le canton. Mais ce dernier point ne sera pas investigué par le médiateur, qui analysera seulement l'encadrement offert par Partage. En revanche, le département compte rendre une évaluation globale des emplois de solidarité début 2014.

**M. Stettler, lui, doit rendre** ses conclusions au plus vite, mais aucun délai n'a été fixé. Si la désignation d'un médiateur a pris autant de temps – la grève dure depuis bientôt deux mois –, c'est parce qu'il a fallu trouver une personne satisfaisant toutes les parties et n'ayant pas de conflits d'intérêts ou d'agenda, explique le DSE, qui dit avoir travaillé «d'arrache-pied». RA

## Dépenses publiques

## L'Hôpital paie à Unger une voiture avec chauffeur

Aucune base légale ne justifie l'avantage dont bénéficie le magistrat chargé de la Santé

Sophie Davaris

Un scandale pour les uns. Une tempête dans un verre d'eau pour les autres. Selon nos informations, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) mettent à la disposition du conseiller d'Etat Pierre-François Unger une voiture et un chauffeur dont ils assument les frais (lire ci-dessous). «Il ne s'agit aucunement d'un cadeau fait à Monsieur Unger», précise Bertrand Levrat, directeur général des HUG. Depuis 1995, l'Hôpital alloue cette prestation au conseiller d'Etat chargé de la Santé dans le cadre de ses fonctions. D'après le directeur, l'usage devrait perdurer après le départ de Pierre-François Unger, dont le mandat échoit en décembre.

La situation est connue du Conseil d'Etat et pour Pierre-François Unger, «elle n'a jamais posé de problème particulier. Le magistrat siège au conseil d'administration des HUG et défend leurs intérêts et ceux du Canton lors de ses nombreux déplacements officiels.» La Chancellerie admet que «les conseillers d'Etat étaient au courant de cette pratique historique, mais formellement le Conseil d'Etat n'a jamais été saisi de cette question». En réalité, aucune base légale ou réglementaire n'autorise ce procédé.

Dans les faits, les conseillers d'Etat peuvent utiliser deux BMW (série 5) avec chauffeur pour leurs déplacements officiels. «Le nombre de chauffeurs étant insuffisant pour assumer ces engagements, la Chancellerie met à disposition les véhicules d'une entreprise externe sur la base d'un procédé de marché public qui a abouti à un contrat en février 2012.» La Chancellerie ajoute qu'«aucune utilisation des voitures du Conseil d'Etat n'est autorisée à titre privé».

## «Méthodes féodales»

Que penser du «cadeau» fait par les HUG au magistrat? Pour le député socialiste Christian Dandrès, la pratique est indigne: «A l'heure où l'on



Le conseiller d'Etat roule dans une Audi A6 achetée par l'Hôpital. Ce n'est pas son véhicule privé.

## Des dizaines de milliers de francs par an

La Tribune a demandé à Bertrand Levrat, directeur général des HUG, et au conseiller d'Etat Pierre-François Unger des précisions sur les frais induits par la mise à disposition d'un véhicule. Voici leurs réponses.

**A l'époque de Guy-Olivier Segond**, la voiture était une Volvo break. Une première Audi A6 a été achetée le 4 juin 2003 au prix de 67 660 francs. Une deuxième Audi A6 a été achetée le 31 mai 2010 au prix de 71 940 francs, auxquels il faut retirer 5000 francs pour la reprise de l'ancien véhicule (231 000 km).

**Les frais liés au fonctionnement** de la voiture s'élèvent à 19 500 francs par an. Ils se

décomposent ainsi: 14 500 francs pour les amortissements; environ 1500 francs pour l'entretien et quelque 3500 francs pour le carburant.

**Il faut ajouter à ces frais le salaire du chauffeur**, également payé par les HUG, de 6265 francs par mois. Soit 81 445 francs pour treize mois. Les HUG assurent que le chauffeur ne consacre pas tout son temps à la conduite de M. Unger. Si c'était le cas, le total des frais annuels s'élèverait à 100 945 francs. Si le chauffeur ne consacre que la moitié de son temps au magistrat, on arrive à un montant de 60 222 fr. 50. **Pierre-François Unger** précise qu'il utilise un autre véhicule pour son usage privé. **S.D.**

demande aux HUG des économies substantielles, qui pèsent sur les prestations offertes à la population, il est choquant que l'Hôpital fasse un cadeau de plusieurs dizaines de milliers de francs à un magistrat qui est assez payé pour s'offrir un véhicule et qui peut aussi recourir au parc de véhicules du Conseil d'Etat.» Le député dénonce «des méthodes féodales. Qu'un éta-

blissement public offre un véhicule avec chauffeur au magistrat qui en a la charge est inimaginable. Je demanderai qu'il rembourse à l'Etat les sommes dépensées. La Commission de contrôle de gestion du Grand Conseil ou la Cour des comptes pourraient être saisies.» L'analyse de Guy-Olivier Segond est tout autre. L'ancien président radical du Département

de l'action sociale et de la santé - en poste lorsque la pratique a été instaurée - ne voit que de «l'agitation électorale» dans cette affaire.

## «Qu'est-ce qu'une voiture?»

Il explique qu'à l'époque, «il n'y avait que deux voitures pour sept conseillers d'Etat, dont Jean-Philippe Maître, également conseiller national et souvent en déplacement à Berne. Il y avait des collisions d'agendas, des courses retardées. Cela ne marchait pas. Comme le chef du DASS présidait aussi le conseil d'administration des HUG, une voiture lui a été proposée. Il me semble que le Département de justice et police mettait lui aussi un véhicule à disposition de son magistrat.» Sur le fond, l'ancien homme d'Etat ne voit pas de problème dans cet usage: «Deux questions pourraient se poser. La première est celle de l'indépendance, mais je ne vois pas en quoi une voiture altérerait le jugement de Monsieur Unger. La seconde est celle du gaspillage. Sur un budget des HUG de 1,3 milliard de francs, qu'est-ce qu'une voiture? Elle est amortie en cinq ou six ans; quant aux frais, ils auraient de toute manière été consentis par la Chancellerie.»

Collaboration: Sophie Roselli

## Sièges en commission: répartition à haut risque

La périlleuse répartition entre les partis des sièges dans les commissions du Grand Conseil a débuté. Un vrai casse-tête

En théorie, tout est simple. Les quinze sièges qui composent les commissions du Grand Conseil sont distribués entre les partis afin que la répartition reflète les rapports de force au sein du Parlement. En pratique, c'est la croix et la bannière pour y parvenir.

Ce sera encore compliqué avec le Grand Conseil élu le 6 octobre et cela pourrait provoquer quelques montées d'adrénaline lors de sa première séance les 7 et 8 novembre. En 2009, le MCG avait fait un esclandre pour obtenir trois sièges comme les Verts car leurs résultats électoraux étaient très proches. Sans succès.

Pour la nouvelle législature, le Service du Grand Conseil a commencé à plancher sur la distribution. Il n'y a pas de souci avec la répartition entre les trois blocs. L'Entente, la gauche et le duo MCG/UDC auront chacun cinq commissaires.

L'affaire se complique avec le partage à l'intérieur des trois alliances. En calculant dans les règles de l'art la répartition, on crée des situations où les majorités ne

seraient pas les mêmes en commission et en séance plénière. Or, dans ce cas de figure, la loi portant règlement du Grand Conseil autorise le Bureau à proposer aux députés une autre solution.

Pour l'heure, le PLR aurait 4 sièges, le PDC 1, le MCG 3, l'UDC 2, le PS 3, les Verts ainsi qu'Ensemble à Gauche 1 siège chacun. Dans un courriel transmis aux membres du Bureau, le Service du Grand Conseil fournit deux exemples de distorsion. Ainsi, «en commission, le MCG, l'UDC, le PDC et les Verts totalisent sept sièges, soit la majorité relative, alors qu'au Grand Conseil ils disposeraient d'une majorité absolue de 52 sièges».

Les partis ont jusqu'à aujourd'hui pu communiquer leurs positions sur la question au service du Parlement. Pour l'instant, seules trois formations ne devraient pas bouger: le MCG, l'UDC et E&G. Pour les autres, la partie de chaises musicales est lancée.

De son issue dépendra également le nombre de députés suppléants dont disposera chaque groupe (une innovation de la Constitution). Les partis auront en effet droit à autant de députés remplaçants que de sièges en commission, mais au minimum deux. **Eric Budry**



Le maire de Carouge recevait hier une délégation du SIT.

## Emplois de solidarité: le combat continue

Les grévistes demandent que la subvention jusque-là allouée à Partage serve à créer plus que deux postes

A leur 56e jour de grève, les personnes en emploi de solidarité (EdS) auprès de Partage et leurs soutiens syndicaux ont souhaité féliciter la Commune de Carouge. Ce pour avoir «enfin écouté les grévistes et mis fin au partenariat avec Cyclotri, à la voirie à deux vitesses, et fait reprendre la levée des ordures du Vieux-Carouge par la Voirie communale» (lire notre édition de mardi).

Paradoxal, pour un syndicat, de se réjouir de suppressions d'emplois? «Partant d'un salaire de misère, il fallait les supprimer», estime Thierry Horner, secrétaire syndical au Syndicat interprofessionnel de travailleurs (SIT).

Le SIT a toutefois déchanté après avoir rencontré les autorités carougeoises mercredi matin. Il demandait que la subvention de plus de 400 000 francs jusque-là allouée à Partage serve à créer plus que les deux postes fixes proposés par le Conseil administratif. En effet, une dizaine de travailleurs sont concernés. Or, l'Exécutif maintient sa position.

«Ca ne s'est pas très bien passé, les grévistes étaient passablement mécontents, estime Manuella Cattani, cosecraire générale du

SIT. Tout dépend encore des interventions des conseillers municipaux jeudi soir.»

Autre son de cloche du côté de Nicolas Walder, maire de Carouge, pour qui la réunion «s'est très bien passée, nos relations sont très cordiales. Mais nous n'allons ouvrir que les postes dont nous avons besoin et on ne peut donner aucune garantie quant à l'engagement des grévistes.» Sur l'enveloppe initiale de 400 000 francs, 200 000 seront consacrés aux deux postes créés, 100 000 à une subvention extraordinaire pour la banque alimentaire de Partage, 50 000 aux frais supplémentaires en matériel (Partage fournissait les cyclotris) et 50 000 correspondent à l'argent qui était versé par les commerçants qui bénéficiaient de la levée des déchets. Le salaire versé pour les deux nouveaux postes dépendra du profil des recrutés. Il devrait commencer à environ 5000 francs, contre 3225 francs pour la fourchette basse des EdS.

Quid de l'audit réclamé? Selon le Département de la solidarité et de l'emploi, coordinateur du dossier, une médiation portera sur la relation entre les employés EdS et Partage. L'identité du médiateur n'est pas encore révélée. Le Conseil d'Etat a également demandé une réflexion globale sur la problématique. Bilan au premier trimestre 2014. **Sophie Simon**

## Enervé, il lui plante un couteau dans le crâne

Une fête à Vernier tourne en bagarre généralisée d'une grande violence. Procès pour tentative de meurtre

Le premier s'est retrouvé avec un couteau planté dans le crâne. Quatre centimètres de profondeur. Un coup d'une extrême violence. Fracture du crâne, œdème, hémorragie. «Une prise en charge neurochirurgicale a dû être effectuée en extrême urgence», note l'acte d'accusation.

Le deuxième a également reçu des coups de couteau dans la tête et le dos. Pour ce qui est du troisième, sa tête a été prise pour un ballon de foot avec lequel le prévenu a tiré «deux penalties», selon ses termes.

Ces actes d'une extrême brutalité ont eu lieu dans la nuit du 18 mars 2012, dans un parc de Ver-

nier (à l'angle du chemin De-Sales et du chemin de Poussy) où avait lieu une fête. Hier, trois prévenus comparaissent devant le Tribunal correctionnel. Agés de 21, 22, et 23 ans, ils sont originaires du Kosovo mais vivent depuis de longues années en Suisse. Le plus violent du groupe est né sur le sol helvétique. Il bénéficie d'un permis d'établissement. Les deux autres d'un permis de séjour. Le premier est accusé de tentative de meurtre et de lésions corporelles simples. Les deux autres d'agression.

Que s'est-il passé? Pourquoi ce déchaînement de violence? L'une des victimes aurait insulté le principal accusé. Il aurait traité sa copine de «pute» en affirmant que l'enfant qu'elle portait n'était pas de lui. Les deux jeunes gens sont partis à l'écart de la fête pour s'expliquer. C'est à ce moment que la bagarre a commencé. «Tout à

coup, j'ai vu vingt personnes qui venaient vers moi. Quatre ou cinq m'ont agressé à coups de poing, de pied et de bouteille de verre», affirme le principal prévenu, un

## «J'ai donné deux penalties dans la tête de S.»

Le principal prévenu

ancien de La Clairière, la prison pour mineurs. Il explique qu'il s'est d'abord défendu avec quelques prises de karaté puis il a trouvé un couteau par terre et l'a utilisé.

Aujourd'hui, il regrette et plaide coupable. Il n'aurait jamais dû écouter tous ces ragots sur sa compagne, il aurait dû s'éloigner:

«C'est moi qui ai ramassé ce couteau et qui ai fait les gestes que je n'aurais pas dû faire. Je n'ai que ce que je mérite. Je le regretterai toute ma vie.»

A la police, cet accusé, un plâtrier qui rêvait de devenir footballeur professionnel, a déclaré: «J'ai donné deux penalties dans la tête de S.» Hier, il regrettait ces propos: «C'était bête de parler comme ça.» Lorsqu'on demande à ses deux camarades pourquoi ils se sont mêlés à la bagarre, l'un d'eux répond: «J'ai vu plein de gens courir dans cette direction et j'ai couru aussi. Arrivé sur place, j'ai donné des coups de pied dans le tas à plein de gens.»

Le procès se poursuit aujourd'hui avec le réquisitoire du procureur Adrian Holloway et les plaidoiries de la défense et des parties plaignantes.

Catherine Focas

# Les Blogs

## Nicolas Walder

Maire Ville de Carouge, Vice-président Verts genevois

« Michèle Künzler est compétente, cohérente et pragmatique | Page d'accueil

17/10/2013

### Cyclotri: 58 jours de grève....



58 jours de réflexion et de consultations. 58 jours à écouter et discuter. 58 jours pour prendre une décision qui aura des conséquences sur l'avenir d'une vingtaine de travailleurs ou peut-être plus et sur une institution d'utilité publique.

58 jours à attendre que le canton se manifeste et prenne ses responsabilités. 58 jours à espérer qu'il décide enfin d'améliorer les conditions de rémunération des emplois de solidarité.

58 jours à souhaiter que le Syndicat SIT et les responsables de Partage se mettent autour d'une table. 58 jours à attendre qu'un audit fasse toute la lumière sur les griefs des grévistes.

58 jours à expliquer aux grévistes que leur jusqu'au-boutisme se conclura probablement par leur retour au chômage. 58 jours en espérant que le SIT fera la part des choses entre son combat contre le système des EdS et la situation des 20 grévistes.

58 jours à expliquer que Cyclotri n'a rien à voir pour Carouge avec de la sous-traitance bon-marché. 58 jours pour rappeler que 3 collaborateurs de Cyclotri ont pu, grâce à ce programme, trouver un emploi à la Ville de Carouge. 58 jours à marteler que si nous internalisons et revenons au service de levée des déchets « standard », nous ne pourrions créer qu'au maximum 2 à 3 emplois.

58 jours à écouter le SIT et les grévistes nous dire que leur demande principale est l'arrêt du contrat avec Partage, quel que soit le nombre d'emplois créés. 58 jours à les entendre aussi nous demander des emplois à Carouge sur base d'une responsabilité morale de notre commune face à leur situation.

58 jours à leur répondre que pour nous le seul « tord » de la ville de Carouge aura été de financer et soutenir un programme de réinsertion socioprofessionnelle encadré par le canton visant à la

□

### Bienvenue

Bonjour, Ce blog est édité par **Nicolas Walder**. Je vous remercie de votre visite et des commentaires que vous rédigerez sous mes billets. Merci de respecter les règles fixées par la Tribune de Genève qui nous héberge: soyez courtois, concis et pertinent! "> Au plaisir de vous lire. Vous pouvez aussi m'atteindre en cliquant: [ici](#).



[www.verts-carougeois.ch](http://www.verts-carougeois.ch)

Le contenu des blogs n'engage pas la rédaction de la Tribune de Genève.

### Newsletter

email

M'inscrire

Se désinscrire

### Commentaires récents

- Grévistes de Partage sur Cyclotri: 58 jours de grève....
- mais tout à fait sur Cyclotri: 58 jours de grève....
- Bertrand Buchs sur Cyclotri: 58 jours de grève....
- Bob sur Cyclotri: 58 jours de grève....
- Larry Klette sur Michèle Künzler est compétente, cohérente et...
- Johann sur Michèle Künzler est compétente, cohérente et...
- Larry Klette sur Michèle Künzler est compétente, cohérente et...
- Nicolas Walder sur Michèle Künzler est compétente, cohérente et...
- Nicolas Walder sur Michèle Künzler est compétente, cohérente et...
- Philippe Calame sur Michèle Künzler est compétente, cohérente et...

Envie de bloguer? Cliquez sur ce lien!. Le contenu des blogs n'engage pas la rédaction de la Tribune de Genève.

### Notes récentes

- Cyclotri: 58 jours de grève....
- Michèle Künzler est compétente, cohérente et...
- Les Vautours sont lâchés
- Le Tibet, plus qu'une cause morale
- La démesure comme fonds de commerce
- Malgré les beaux discours...
- Sphère privée : le double discours
- Les aînés ne représentent pas une catégorie...
- Les Verts sont plus que jamais nécessaires
- Situation économique, attention à la prédiction...

### Catégories

- Air du temps
- Carouge
  - Ecologie

- Finances
- Genève
- Humeur



création des postes EdS. Canton qui n'a cessé durant ces 4 dernières années à inciter de nombreuses institutions, dont les communes, à financer des prestations participant ainsi activement à la création de postes EdS.

Dès lors, 58 jours à répéter que seuls les postes nécessaires seront créés à Carouge et qu'ils seront ouverts selon nos procédures standards de recrutement, sachant que dans ce cadre, l'expérience des gréviste sera prise en compte. 58 jours à répéter que nous ne pouvons et ne souhaitons pas opposer les EdS aux autres personnes en recherche d'emploi à Carouge qui doivent aussi pouvoir postuler.

Finalement, 58 jours à ne pas comprendre quel était l'intérêt d'entrer en grève avec pour exigence principale qu'on mette fin à son poste de travail alors qu'il suffisait de démissionner. 58 jours à ne pas comprendre non plus pourquoi le combat n'a pas porté sur l'exigence d'améliorations concrètes de leurs conditions de travail.

C'est dire qu'après 58 jours, je reste très dubitatif devant cette « victoire d'étape » qui ressemble plus pour moi à une grande défaite pour toutes les parties.

12:54 Publié dans Carouge, Genève, Humeur | Tags : cyclotri, partage, eds, syndicats | Lien permanent | Commentaires (4) | Trackbacks (0) | Envoyer cette note |      |  Facebook |

Les blogs, en partenariat avec la [Tribune de Genève](#)

#### TRACKBACKS

Voici l'URL pour faire un [trackback](http://nicolaswalder.blog.tdg.ch/trackback/248627) sur cette note : <http://nicolaswalder.blog.tdg.ch/trackback/248627>

#### COMMENTAIRES

M. Walder,

Très bon commentaire, mais je pense quand même que ceux qui trinquerons le plus dans cette malheureuse affaire, qui sent la récupération politique en cette période d'élections, c'est les chômeurs de partage.

Bonne journée

Écrit par : **Bob** | 17/10/2013

Entièrement d'accord.  
Mon soutien entier au CA de la ville de Carouge

Écrit par : **Bertrand Buchs** | 17/10/2013

Bref, 58 fois merci aux syndicats et à leurs prétentions irréalistes et dogmatiques, qui comme d'habitude détruisent les emplois. La ville de Carouge vit à petite échelle sur 58 jours ce que la ville de Détroit a vécu à grande échelle sur 50 ans. Merci les syndicats.

Écrit par : **mais tout à fait** | 17/10/2013

Cyclotri : 58 jours de grève...

Monsieur Walder,

Vos commentaires, vos interrogations et vos réflexions sur nos 58 jours de grève nous ont paru totalement déconnectés de la réalité et empreints de contre-vérité. A la lecture de votre blog, nous ne vous cachons pas que nous avons eu de la peine à discerner s'ils avaient été livrés par le citoyen, le militant ou par le maire de la Ville de Carouge qui nous a reçu à plusieurs occasions.

Vous souhaitez depuis 58 jours que le SIT et les responsables de Partage se mettent autour d'une table en omettant de préciser que notre employeur n'a jamais admis la moindre responsabilité à notre égard et que notre syndicat a ,dès le début de la grève, interpellé l'OCE pour mettre sur pied une enquête.

Vous nous traitez de jusqu'au-boutistes alors que justement notre abnégation et notre détermination ont permis enfin que les autorités nous entendent et acceptent le principe d'une enquête !

Vos propos sont par ailleurs blessants car ils mettent en doute notre capacité d'agir de manière

- Sécurité
- Votations

#### Archives

- 2013-10
- 2013-09
- 2013-08
- 2013-05
- 2013-04
- 2013-03
- 2013-02
- 2012-11
- 2012-10
- 2012-09
- Toutes les archives



#### Derniers weblogs mis à jour

- [Portevoix de Saint Julien en ...](#)
- [Les chiens aboient, la carava...](#)
- [Les hommes libres](#)
- [Soyons Net](#)
- [Islam et engagement](#)
- [Le blog de Marian Stepczynski](#)
- [Le blog de Ronald Zacharias](#)
- [Le blog de Julie](#)
- [Mise en abyme](#)
- [La mondialisation humaniste](#)

[Ajouter NicolasWalder à ma liste d'amis.](#)

[À propos](#)

indépendante et notre pouvoir de décision. Après plus de 58 jour de grève, il est regrettable de devoir vous rassurer sur le fait que nous avons pris seuls la décision de partir en grève en ayant parfaitement conscience des conséquences et de la dureté du combat que nous allions mener.

Par ailleurs, faute d'être entendus, devons-nous rappeler que nous n'avions pas d'autre choix que celui d'entrer en grève ?

Après plus de 58 jours, il est navrant de devoir rappeler ici encore qu'en utilisant Cyclotri pour la levée des déchets dans le Vieux-Carouge les autorités carougeoises ne pouvait ignorer le fait que nous ferions le même travail que les employés communaux pour des salaires de misère.

Nous considérons que vous n'êtes pas des mieux placés pour nous donner des leçons car vous n'êtes jamais monté sur des triporteurs défectueux par tous les temps pour un salaire de 2'800 francs.

Contrairement à ce que vous pensez, nous n'avons pas eu besoin de 58 jours pour comprendre que la Ville de Carouge avait engagé trois ex-employés de Partage ces dernières années. Nous l'avons parfaitement compris ! Cela nous rassure et nous démontre que des engagements parmi nous au sein de la commune sont tout à fait possibles !

Nous avons également compris ,tout comme un de ses conseillers municipaux qui l' a démontré par A + B à l'occasion d'une séance du CM, que la commune de Carouge avait les moyens d'engager plus de deux EDS avec la prestation de 420'000 francs qu'elle versait à Partage et en leur accordant une priorité à l'embauche.

Malheureusement il n'y pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre ! La majorité des élu-e-s de Carouge persistent à dire qu'une telle priorité serait discriminatoire alors que cette dernière est prévue par la politique de recrutement développée en long et en large sur le site web de la commune !

A votre questionnement un peu surréaliste de savoir s'il ne fallait pas que l'on démissionne plutôt que de faire la grève, nous répondons qu'il rejoint malheureusement la même position que les dirigeants de Partage qui ne nous reconnaissent aucun droit. Nous n'osons toutefois croire qu'il s'agit d'une remise en question de votre part de notre droit constitutionnel à faire la grève.

En fait, nous avons eu la désagréable impression en lisant votre blog que notre lutte dérange !

Peut-être ne comprenez vous pas que des travailleurs comme nous puissent se révolter contre leurs conditions ! Ce sentiment est renforcé par le fait qu'il n'a pas été rare d'entendre ,lors des débats au sein du conseil municipal de Carouge en notre présence, cette petite phrase révélatrice, tantôt méprisante tantôt paternaliste ... « Ces gens-là « ...

Ces gens-là pourtant sont fiers de leur combat entamé initialement pour le respect de leur personnalité et des conditions de travail dignes !

Ces gens-là, après désormais 60 jours de grève, sont fiers pour leur esprit de solidarité !

Même si certains s'évertuent à le nier, notre combat a mis en lumière les graves dysfonctionnements des EDS et bon nombre d'illégalités notamment la violation par l'Etat de la Loi sur le chômage qui interdit clairement l'utilisation de tels emplois pour des postes ordinaires au sein des collectivités publiques comme ceux que nous avons occupés pendant des années pour la Ville de Carouge pour des salaires indignes!

N'est-ce pas une victoire d'étapes importante pour nous mais également pour les centaines de collègues EDS de ce canton ?

Nous vous posons la question, Monsieur Walder, avec l'espoir d'une réponse différente !

Les grévistes de Partage

---

Écrit par : Grévistes de Partage | 22/10/2013

---

#### ÉCRIRE UN COMMENTAIRE

NB : Les commentaires de ce blog sont modérés.

Votre nom :

Votre email :

Votre URL :

Votre commentaire :

Retenir mes coordonnées :

S'abonner au fil de discussion :

Aperçu

Envoyer



## EN BREF

## GENÈVE

## Démission à l'Office de la détention

Sous le feu des critiques après le meurtre d'Adeline, le service de l'application des peines et mesures de Genève dispose d'un nouveau directeur ad interim. Joël Lubicz a été nommé hier à ce poste par le conseiller d'Etat Pierre Maudet. Le Département de la sécurité (DS) a également annoncé le départ pour raison de santé de la directrice générale de l'office cantonal de la détention Sandra Favre de Oliveira. Selon le DS, cette démission de la patronne de l'OCD «n'est aucunement liée au drame de La Pâquerette ni au premier rapport y relatif, présenté mercredi dernier». ATS

## GENÈVE

## Echec de trois initiatives sur le logement

A Genève, trois initiatives populaires visant à renforcer les droits des locataires n'ont pas atteint les 10 000 paraphe valables. Les initiatives de l'ASLOCA intitulées «Les locataires veulent leurs droits de recours» et «Halte aux ventes qui mettent les locataires à la porte! STOP aux congés-ventes» ont été déposées le 17 juin, munies d'environ 11 860 signatures d'après les initiants. Or seules 9515 ont été validées pour la première et 9581 pour la seconde, a annoncé hier le Conseil d'Etat. L'initiative du PdT «Pas d'expulsion sans relogement. Pas d'expulsion d'appartement du 1er octobre au 15 mars», elle, ne compte finalement que 9279 signatures valables sur les 11 511 annoncées par les initiants. Le texte de l'initiative sera toutefois déposé au parlement sous forme de projet de loi par la formation Ensemble à Gauche lors de la nouvelle législature. Il vise à interdire toute expulsion tant que le taux de vacance de logements est inférieur à 1,5%. S'ils avaient attendu l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, les initiants auraient atteint leur but. Il faut désormais 7232 signatures valables pour faire aboutir une initiative législative. ATS

## FILM MILITANT À GENÈVE

## Les dangers du gaz de schiste mis à l'écran

Après son ouvrage «Le mirage du gaz de schiste», l'économiste français Thomas Procher signe «The sky is pink», un documentaire qui dénonce les dangers écologiques de ce gaz pour les régions prêtes à s'engager dans une extraction. Une projection aura lieu vendredi, suivie d'une conférence à laquelle participeront notamment le conseiller national vert Antonio Hodgers, ainsi que deux représentants du collectif Savoie/Ain «Non au gaz de schiste»: l'hydrogéologue et président Jacques Cambon et la vice-présidente Catherine Walther-Selosse. SRO

Vendredi 18 octobre de 18h à 20h, au cinéma Cinélux.

## GENÈVE

## Des parts de la gare Cornavin classées

Plusieurs éléments de la gare de Cornavin ont été classés par le Conseil d'Etat genevois. La façade, le hall d'entrée de la gare et sa grande verrière, l'ancienne salle à manger du buffet et la marquise du quai numéro 1 sont désormais protégés, de même que neuf toiles peintes qui avaient pris place entre 1931 et 1961 dans le grand escalier du passage nord et dans les accès au quai numéro 1. La gare de Cornavin a été reconstruite entre 1928 et 1931 sur les plans de l'architecte genevois Julien Fleggenheimer. L'édifice néo-classique est un exemple du courant académique moderne qui avait alors cours à Genève, au même titre que le Palais des Nations. ATS

## GENÈVE

## Les sujets du vote du 9 février

Le Conseil d'Etat a annoncé hier les sujets cantonaux qui seront soumis au vote populaire le 9 février 2014. Il s'agit de modification de la loi sur les crèches (LSAPE) combattue par référendum et d'une modification de la loi générale sur les zones de développement (LGZD). Par ailleurs, la Ville de Genève se prononcera sur le référendum contre la vente de Naxoo à UPC Cablecom. CO

## Des étudiants dénoncent les risques de fichage à l'université

LAUSANNE • L'usage accru des cartes et puces électroniques à l'Unil inquiète. Le préposé vaudois à la protection des données a été interpellé.



Le bâtiment Géopolis de l'université de Lausanne a été inauguré il y a deux semaines. Pour obtenir une réduction à sa cafétéria, les étudiants doivent présenter une carte de légitimation munie d'une puce. KEYSTONE

## MARIO TOGNI

Tous fichés, à l'Université de Lausanne (Unil)? Sans aller jusque-là, le syndicat SUD Etudiant-e-s et Précaires s'inquiète de «l'accroissement des procédés de contrôle, de surveillance et de sanction» à l'Unil et des risques pour la protection des données. Une campagne d'information a été entamée mardi dans les couloirs de l'alma mater, qui n'a pas manqué de susciter quelques remous.

En particulier, l'organisation pointe du doigt la «Campus Card». Munie d'une puce, la carte de légitimation des étudiants et des employés de l'uni cumule diverses fonctionnalités, comme celle de porte-monnaie électronique ou de clé d'accès dans certains bâtiments. Les usagers des cafétérias, notamment dans le nouveau bâtiment Géopolis, doivent aussi la passer devant une borne pour bénéficier des réductions. En parallèle, les utilisateurs des parkings de l'université sont tenus

depuis septembre de munir leur voiture d'une puce RFID spécifique, dans le cadre d'une étude sur les flux de véhicules.

## L'ampleur de l'accès

De manière générale, SUD-Étudiants se préoccupe de l'usage qui est fait de ces données et craint un «fichage» potentiel des membres de la communauté universitaire. «Les risques de dérives sont connus et nous exigeons au moins des clarifications sur certains points», souligne Arthur Aunderset, de SUD. Pour lui, l'information disponible sur le cadre réglementaire autour de ces questions est largement «insuffisant». Le rectorat ainsi que le Préposé à la protection des données et à l'information du canton de Vaud ont été interpellés en début de semaine.

Le syndic s'interroge par exemple sur l'accès au contenu de la Campus Card par les gérants privés de cafétérias. Secrétaire

général de l'Unil, Marc de Perrot est catégorique sur ce point: «Les restaurateurs ne disposent pas des données personnelles de la carte.» Plus généralement, il rappelle que l'Université est une institution publique qui s'inscrit dans un cadre légal. «C'est un fait que l'informatique permet aujourd'hui de collecter des données. Mais l'on nous fait un procès d'intention. Il y a des règles et nous les respectons.»

## Affichage encadré

Adjointe du Préposé à la protection des données et à l'information, Mélanie Buard livre une première réponse aux étudiants. «Nous n'avons aucune information sur la Campus Card. Nous allons donc contacter le rectorat pour évaluer si ce dispositif est problématique ou non.» Concernant les puces parking, son service a déjà été interpellé. «Après examen, nous avons jugé que les mesures mises en place par

l'Unil étaient satisfaisantes, du moins dans l'étendue actuelle du système.»

En parallèle, la campagne démarrée mardi par SUD-Étudiants a suscité d'autres types de préoccupations. Le syndicat accuse en effet la direction de l'Unil d'avoir voulu entraver son action. «Plusieurs de nos affiches ont été arrachées et des collaborateurs d'Unisep (sécurité, environnement, prévention, ndlr) sont venus nous surveiller et nous intimider», affirme Arthur Aunderset.

Marc de Perrot dément toute velléité d'obstruction. «Il existe des zones d'affichage bien définies qui n'ont pas été respectées. L'Unisep a donc enlevé certaines affiches, notamment placées sur les baies vitrées, et a simplement rappelé les règles.» Il concède qu'une affiche posée dans un lieu autorisé a été arrachée par erreur, par une «jeune stagiaire». «Mais leur droit d'expression a été respecté.» I



## GRÈVE DE PARTAGE

## Dénonciation du contrat applaudie à Carouge

Un rassemblement des grévistes de Partage en emploi de solidarité (EDS) a eu lieu hier matin devant la mairie de Carouge. Lors de prises de parole, les participants ont applaudi la décision de la Ville de Carouge de cesser ses relations avec

l'entreprise. Une délégation a ensuite rencontré le Conseil administratif pour demander que cinq travailleurs en EDS soient engagés par Carouge, dans le cadre de sa reprise des activités de voirie jusqu'ici assurées par Partage. CO/SDS

## GRÈVE À L'AÉROPORT

## Situation bloquée chez Gate Gourmet

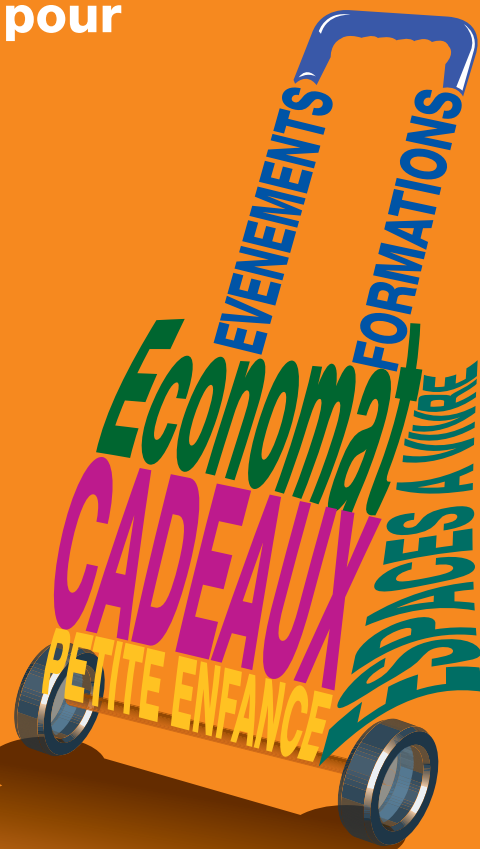
Au trente-quatrième jour de grève, la situation chez Gate Gourmet ne semble toujours pas s'éclaircir. Depuis les lettres de licenciements adressées à certains d'entre eux, les grévistes n'ont pu établir aucun contact avec la direction de l'entreprise.

«Rien n'a évolué, Gate Gourmet refuse toujours toute discussion», informe Helena de Freitas, présidente du comité de soutien aux grévistes. Le politique semble également rester muet. «Nous n'avons obtenu aucune réponse du Conseil d'Etat, tout est bloqué», confirme Helena de Freitas.

Mais d'ajouter que les grévistes ne perdent pas espoir et continuent à se battre, notamment grâce au soutien de l'opinion publique. «Ils ont d'ailleurs construit un chalet en bois devant l'entrée de Gate Gourmet!» De quoi les abriter des intempéries et du froid jusqu'au bout de l'hiver. Un concert de soutien, en partenariat avec l'Usine, y sera d'ailleurs organisé ce samedi, dès 17h. FAS



rien que pour  
les Pros.



EVENEMENTS & FORMATIONS - ESPACES A VIVRE - CADEAUX - PETITE ENFANCE - ECONOMAT

Migros Genève innove et lance MIGROS PRO : le partenaire de proximité des entreprises, organisations, associations et institutions présentes sur le territoire genevois. MIGROS PRO voit le jour pour vous accompagner et vous apporte une réponse complète en terme de produits et services: conseils, choix du mode de livraison, facilités de paiement et simplification administrative.

Avec MIGROS PRO, retrouvez notre sélection parmi plus de 100'000 références Migros disponibles et faites directement vos demandes de devis en ligne.

Privilégiez la facilité et le confort, connectez-vous à [migrospro.ch](http://migrospro.ch).

MIGROS PRO, une offre proposée aux professionnels de la zone économique de Genève.

**MIGROS PRO**  
Solutions B2B  
[migrospro.ch](http://migrospro.ch)

## Le magistrat municipal chargé des Constructions veut aussi siéger au Grand Conseil. Une démarche qui ne fait pas l'unanimité

Le conseiller administratif de la Ville chargé des Constructions et de l'Aménagement, Rémy Pagani, compte bel et bien siéger au Parlement. Ce double mandat ne pose «aucun problème» au magistrat, interrogé hier par *Le Courrier*. Pas plus qu'il n'en pose à son parti solidaritéS, lequel n'envisage pas le cas de figure dans ses statuts. Comment l'édile compte-t-il s'y prendre? En réduisant «un peu» son temps de travail, dans le but, dit-il, de défendre la Ville de Genève devant le Grand Conseil.

La démarche de Rémy Pagani est loin d'être un cas isolé. D'autres magistrats municipaux s'étaient également essayés au double mandat, comme André Hediger (Parti du Travail), Christian Ferrazino (Alliance de Gauche) ou encore l'actuel conseiller national

Manuel Tornare. «Mais il ne s'agissait que d'un chevauchement», précise d'emblée ce dernier, qui se déclare toujours «hostile» à cette pratique. «Je peux comprendre que Rémy Pagani souhaite atténuer les conflits existant entre la Ville et le Canton. Mais je ne pense pas qu'il y arrive en siégeant au sein d'un parti d'opposition qu'est Ensemble à Gauche», avance l'ancien maire de Genève. Quant à la charge de travail, Manuel Tornare la juge difficilement supportable, «surtout à la vue du département qu'il occupe».

Lui aussi magistrat à Onex, le député et candidat au Conseil d'Etat Eric Stauffer (MCG) reconnaît que la présence d'un magistrat communal au Grand Conseil est nécessaire, la qualifiant de «trait d'union indispensable entre les communes et le Parlement». Pour autant, le maire d'Onex distingue les communes de la Ville de Genève. «Rémy Pagani est rémunéré plus de 240 000 francs par année pour un emploi à 100%. Je crois que cela devrait suffire!»

L'opinion n'est pas partagée par le candidat PDC au Conseil d'Etat Serge Dal Busco ni par Beatriz de Candolle (PLR), respectivement maire de la Commune de Bernex et conseillère administrative de Chêne-Bourg. «En termes d'heures de travail, les fonctions de conseiller administratif et de député me semblent conciliables, avance Serge Dal Busco. Surtout que Rémy Pagani peut déléguer certaines tâches à son équipe.» «Chacun doit gérer son emploi du temps comme il l'entend», rappelle Beatriz de Candolle.

Qu'en pense le principal intéressé? «Avec deux commissions et deux séances plénières par mois, la charge de travail sera tout à fait supportable, rétorque Rémy Pagani. J'estime que les intérêts de la Ville doivent être défendus tout autant que ceux des autres communes. De plus, en qualité de magistrat chargé des Constructions et de l'Aménagement, il me semble que je suis le mieux placé pour trouver des solutions négociées avec le Canton.» **Olivier Francey**

## La grève des emplois de solidarité pousse Carouge à lâcher Cyclotri

### La Commune va couper la subvention de 400 000 francs finançant le service de récolte de déchets de Partage

Conséquence directe de la grève des emplois de solidarité, le Conseil administratif de la Ville de Carouge a annoncé hier avoir décidé de résilier son contrat avec l'association Partage. Cette dernière assurait, par l'intermédiaire de Cyclotri, le ramassage de

déchets dans le Vieux-Carouge. La prestation, qui était financée à hauteur de 403 000 francs par Carouge, était assurée par des personnes en emploi de solidarité (EdS). Or, ces dernières sont en grève depuis bientôt deux mois. Hier, le Conseil administratif a décidé «avec regret» d'arrêter l'expérience, constatant notamment que les buts de réinsertion des EdS ne sont pas atteints.

Carouge a choisi d'internaliser la prestation. Elle n'engagera toutefois pas la dizaine d'EdS concer-

nés, comme le demandent les syndicats. Seuls deux postes seront créés, pour autant que le Conseil municipal l'accepte. Les employés de Partage pourront postuler. Comme les autres.

Nicolas Walder, maire de la Commune, s'explique: «Je ne vois pas comment je pourrais justifier l'engagement de dix personnes pour un million de francs. A moins que le Municipal vote une hausse d'impôts...» Une augmentation que les citoyens ont refusée en juin. **Eric Budry**

# Carouge résilie son contrat avec Partage

*La ville genevoise a indiqué lundi avoir dénoncé le contrat qui la liait à l'association pour le ramassage de déchets.*



Une grève paralyse l'association Partage depuis une cinquantaine de jours. (photo: Keystone)

Depuis plus de 50 jours, une grève paralyse l'association Partage. Les personnes en emplois de solidarité (EdS) [qui y travaillent s'estiment exploitées](#).

Dans un communiqué, la Ville de Carouge a indiqué avoir développé le programme Cyclotri de levée quotidienne de déchets avec l'objectif de favoriser l'insertion socioprofessionnelle de chômeurs en fin de droits. Selon la commune, ce projet «n'a jamais été un prétexte à générer des économies».

Après avoir entendu toutes les parties, l'Exécutif municipal a écrit à la conseillère d'Etat Isabel RoCHAT, chargé du dossier, afin de proposer une revalorisation des salaires des EdS, ou tout au moins la possibilité d'attribuer une prime aux personnes engagées dans le cadre du programme Cyclotri.

## Accusations

Devant le refus du Canton de discuter de cette proposition, et le temps pris par l'Etat pour faire la lumière sur les accusations des grévistes, Carouge a décidé de résilier le contrat avec Partage. Le travail effectué par l'association devrait être internalisé et deux postes devraient être créés au sein de la voirie communale.

Le syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs s'est félicité lundi de la prise de position de la Ville de Carouge par rapport à Partage. Il exige que la commune utilise «les 420'000 francs qu'elle versait annuellement à Partage pour créer des postes fixes à la voirie et engager des EdS».

Le SIT estime que depuis de trop nombreuses années, «des tâches municipales sont réalisées par des EdS avec des salaires nets de misère de 2800 francs mensuels».

(ats)



# Carouge renonce à Partage

**GRÈVE** • Au cinquante-cinquième jour de grève, l'exécutif annule la levée quotidienne des déchets dans le Vieux-Carouge, assurée par des chômeurs en emplois de solidarité.



Les grévistes dénoncent des atteintes à la personnalité, des mauvaises conditions de travail et des «salaires de misère». JPDS

**RACHAD ARMANIOS**

Carouge résilie son contrat avec l'association Partage, chargée, à travers le programme Cyclotri, de la levée quotidienne des déchets dans le centre historique. Celle-ci se fera à nouveau, d'ici à un ou deux mois, à un rythme hebdomadaire, par camion et non plus par triporteurs, comme avant 2009.

L'annonce du Conseil administratif est intervenue hier, au cinquante-cinquième jour de la grève suivie par 21 chômeurs en emplois de solidarité (EdS) – Partage parle de 15 grévistes. Soutenus par le syndicat SIT, ils dénoncent des problèmes de management allant jusqu'à l'atteinte à la personnalité, des mauvaises conditions de travail et des «salaires de misère».

**«Rochat aux absonnées absentes»**

Le maire Nicolas Walder (Verts) explique comment et pourquoi l'exécutif en est venu à cette décision qu'il lui appartient de prendre mais dont

le Conseil municipal discutera jeudi. Au vu des graves faits reprochés, le Conseil administratif a rencontré les différentes parties puis «pris le pouls» du Conseil municipal. L'exécutif a surtout constaté le «total manque de pilotage» d'Isabel Rochat, «aux absonnées absentes sur le dossier des EdS». La conseillère d'Etat chargée de la Solidarité et de l'Emploi a refusé la demande carougeoise d'une revalorisation salariale, et ses promesses pour faire la lumière sur les accusations (audit, médiation...) restent du vent, selon l'élu. Or la grève s'éternise et la commune, pour assurer les prestations à la place de Partage, aurait réduit de moitié le nettoyage des rues. Enfin, si jusque-là trois EdS de Cyclotri ont été engagés à la voirie carougeoise, le but de réinscription de cette expérience démarrée en 2009 n'est pas atteint, déplore M. Walder.

«Les grévistes sont satisfaits que Carouge ait entendu leurs revendications», réagit Manuela Cattani, du SIT. Et d'ajouter que la commune

doit maintenant utiliser les 400 000 francs annuels qu'elle paye à Partage – l'Office cantonal du chômage finance les trois quarts restants – pour créer des postes fixes.

**Deux postes fixes?**

Les 400 000 francs économisés serviront pour moitié à compléter les équipes de la voirie, du moins si le Conseil municipal accepte la proposition de l'exécutif d'ajouter deux postes supplémentaires au budget, détaille M. Walder. Les candidatures des EdS de Partage seront examinées «avec bienveillance», mais, sauf si le Conseil municipal en décide autrement jeudi, les offres seront ouvertes à tous «afin de respecter les procédures de recrutement». L'exécutif propose aussi une subvention exceptionnelle de 100 000 francs à la banque alimentaire de Partage (distribution d'inventus aux démunis), afin de permettre à l'association de se retourner – sauf si l'enquête devait confirmer les graves accusations contre elle. En-

fin, concernant les 100 000 francs restants, une moitié financera divers coûts de fonctionnement de la levée des déchets par camion et une autre sera perdue puisqu'elle correspond au service facturé aux entreprises pour la levée quotidienne de leurs déchets.

Pour M<sup>me</sup> Cattani, deux postes ne sont pas suffisants et l'exécutif aurait tout loisir, selon le règlement municipal, de privilégier les chômeurs de Partage.

Son codirecteur Vincent Gall se dit, lui, navré de la décision de Carouge. Depuis la grève, l'association a perdu six contrats, avant tout en lien avec les dix municipalités pour qui elle travaille, déclare-t-il. Dix postes en EdS seraient d'ores et déjà en jeu, sans compter la dizaine menacée par la résiliation du contrat avec Carouge. Et de douter que ces personnes retrouveront un jour du travail. «Partage devra procéder à des licenciements économiques. Une faillite n'est pas à exclure, même si nous ferons tout pour l'éviter.»

## TROIS COMMUNES SE DÉSENGAGENT

Plusieurs communes ont annoncé leur volonté de mettre fin aux emplois de solidarité (EdS) qui travaillent pour elles. En Ville de Genève, le Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), qui employait trois EdS à un taux d'activité de 100%, a d'ores et déjà rompu son contrat avec Partage. «Les postes ne sont pas pourvus, mais une priorité sera accordée aux ex-EdS dans la candidature à un poste similaire vacant», confirme le chef de cabinet Raoul Schrupf.

Même son de cloche au Département de la culture et du sport (DCS), où la sortie progressive du système est annoncée. «Trente-deux personnes sont actuellement employées par le DCS pour un montant annuel de 500 000 francs, contre quarante l'an passé. Nous prévoyons de passer à vingt-quatre personnes en 2014», explique son porte-parole Félicien Mazzola. Dans l'immédiat, il ne sera pas possible de créer de nouveaux postes, explique-t-il. «En revanche, lorsqu'un poste fixe à compétences égales se libère, les EdS seront privilégiés.»

La commune d'Onex a elle aussi résilié son contrat avec Partage. «En l'état, les conditions ne nous permettaient plus de poursuivre la prestation», explique Carole-Anne Kast, conseillère administrative. «Jusqu'ici, trois EdS en moyenne travaillaient le samedi au ramassage des encombrants, ce qui représente un taux d'activité de 30% environ, pour un montant annuel de 25 000 francs.» Pour rappel, une motion sur le sujet du PS et des Verts a été renvoyée en commission la semaine dernière.

Quant à la commune de Plan-les-Ouates, le SIT et les grévistes se réuniront aujourd'hui avec le maire et le responsable de la Voirie pour discuter de la suite. sro

## LE SIT ACCUSE LE MCG D'HYPOCRISIE

Cette semaine, le Conseil municipal de la Ville de Genève a balayé une motion de la gauche visant à internaliser les EdS employés par la commune. Le MCG a voté avec la droite, alors même qu'il dit s'opposer au système. Double discours? «Nous sommes contre les EdS, mais la motion socialiste est unilatérale et ne résout rien. Il faut traiter le problème au cas par cas. Qui va payer les 30-40 millions de francs que la création de nouveaux postes va engendrer?» rétorque Carlos Medeiros, conseiller municipal MCG. Le Syndicat interprofessionnel de travailleurs et de travailleurs (SIT) se contente de souligner l'hypocrisie flagrante de M. Medeiros, qui a «subitement changé de discours au moment de voter». sro

# Pris par les élections, les roses ont négligé le bouclier fiscal

**IMPÔTS** • L'initiative pour supprimer la limitation de l'impôt sur la fortune et le revenu a échoué. Le Parti socialiste promet de revenir à la charge.

Les Genevois ne voteront pas sur la suppression du bouclier fiscal. Les socialistes, qui avaient lancé au début de l'été une initiative pour mettre fin à ce régime privilégiant les plus fortunés, ne sont parvenus à récolter qu'environ 6500 signatures, alors que quelque 8000 étaient nécessaires pour faire aboutir leur texte. Le Parti socialiste a mis la priorité sur la campagne électorale, explique son président Romain de Sainte-Marie. «Si c'était à refaire, je le referais», assume-t-il.

Le bouclier fiscal mis en place à Genève en 2011 empêche que le contribuable s'acquitte d'une charge d'impôts sur la fortune et le revenu supérieure à 60% de son revenu net imposable. La question avait été vivement débattue au Grand Conseil lors des discussions sur le budget 2013.

Les socialistes avaient notamment demandé que ce dispositif soit suspendu, pour permettre au canton de Genève d'encaisser des recettes supplémentaires. Les

députés PLR avaient menacé en représailles de faire voter une coupe linéaire sur les dépenses de l'Etat. Au final, le PLR avait rétabli quelques subventions à des associations à leur niveau initial et le PS avait retiré son attaque contre le bouclier fiscal – promettant de faire voter le peuple sur cette question.

«Résultat des courses, il n'y a rien et c'est bien dommage, reconnaît le président du PS Romain de Sainte-Marie. Mais nous reviendrons à la charge au parlement.»

**Comment expliquer cet échec?** «Nous pensions que cette initiative, en période électorale, faciliterait le contact avec les gens sur les stands. Mais nous avons mené notre campagne différemment, en mettant l'accent sur le porte-à-porte – peu propice pour faire signer une initiative – dans le but de mobiliser l'électorat. Ce qui a fonctionné puisque nous avons stoppé notre érosion et même conquis de nouveaux électeurs. En ce sens, je ne vois pas l'échec de l'initiative comme un mauvais signal en

vue du deuxième tour.» Selon le président, le fait d'avoir porté l'initiative seul et le timing – la récolte des signatures a commencé l'été – expliquent aussi son échec. M. de Sainte-Marie note enfin une crainte, dans les médias et la population, d'un exode des riches contribuables qui priverait l'Etat de recettes.

D'où, peut-être, une réticence des candidats socialistes à se profiler sur la fiscalité? Le président des roses s'en défend. Chef de groupe au parlement et candidat pour le Conseil d'Etat au premier tour, Roger Deneys rappelle que le bouclier fiscal est un cadeau de 40 millions par an aux fortunes supérieures à 5 millions. Or, sur le front social, l'Etat a besoin d'au moins 200 millions de recettes pour que la situation n'empire pas. Mais la droite comme le MCG refusent toute hausse d'impôts, proposant des coupes linéaires sur le dos des plus démunis, via des baisses de subventions aux associations qui s'en occupent.»

RACHAD ARMANIOS, AVEC LATIS

**EN BREF**

**CONFÉRENCE-DÉBAT**  
**Etre féministe et antiraciste**

Face à l'instrumentalisation du féminisme par les islamophobes, quelle attitude doit adopter la gauche? Le groupe Jeunes de Solidarités invite mercredi à Genève la féministe Capucine Larzillière, membre du collectif Mamans toutes égales, et la militante antiraciste et syndicale Danièle Obono, du Front de gauche, pour débattre de la nécessaire articulation entre le combat pour l'émancipation féminine et la défense d'une population stigmatisée. La rencontre se tiendra dès 20 h au Café Gavroche (4, bd James-Fazy). BPZ

**SOIRÉE D'INFORMATION**  
**Guerre pour les matières premières en RD Congo**

Pour stopper le conflit qui sévit depuis quinze ans en République démocratique du Congo, il faut en démonter les mécanismes économiques. Fortes de ce constat, les associations helvético-congolaises Don't Be Blind This Time et Elengo mettent sur pied demain à Genève une soirée d'information sur «l'exploitation des matières premières en RDC et ses effets sur les droits humains». Cynthia McKinney, ancienne candidate à l'élection présidentielle des Verts étatsuniens, Patrick Mbeko, politologue canado-congolais, auteur du livre *Le Canada dans les guerres en Afrique centrale*, et Keith Harmon Snow, journaliste étatsunien, en seront les têtes d'affiche. Le rendez-vous est fixé mercredi 16 octobre dès 18 h à Uni-Mail, mais une inscription préalable serait prudente. Traduction assurée. BPZ

\*dontbeblindthistime@gmail.com ou 41786144667.



politique du pire!

C'est pourquoi, si les Socialistes et les Verts décident de rester dans la course à l'exécutif en dépit de la forte majorité réactionnaire sortie des

années le 6 octobre, PAS de solidarité a décidé également que nous appellerons à voter pour eux, fermement et clairement, mais sans illusions.

Mais avant tout et dès aujourd'hui, nous appelons les mouvements sociaux, les forces syn-

reactionnaire qui ont conduit Genève depuis plus de 30 ans, et qu'aura à appliquer le prochain gouvernement. ★

Pierre Vanek

BRÈVES DE GRÈVE

# LES GRÉVISTES ET LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Les grévistes en Emploi de Solidarité (EdS) de Partage sont fort occupés. En délégation ou collectivement, ils-elles rencontrent des magistrat-e-s, des député-e-s, des conseiller-s-ères administratifs, des conseiller-s-ères municipaux.

Leur expérience du Conseil municipal de Carouge a été relatée dans le précédent numéro de *solidarités* (n° 234). Le 4 octobre 2013, ils-elles ont assisté à une séance du Grand Conseil. Pour rien.

Alors que l'agitation pré-électorale bat son plein à Genève, une motion «EdS» a été déposée au Grand-Conseil par des député-e-s de l'«Alternative» (après l'échec de la prise en considération d'une motion au CM de la Ville de Genève et un renvoi en commission d'une motion au CM de Carouge). La demande de prise en considération de la motion urgente «EdS», ainsi que de la motion urgente «Gate Gourmet», font l'objet d'un rassemblement

commun pour les deux grèves devant l'Hôtel-de-Ville le 3 octobre.

200 personnes expriment leur soutien; discours, photos, interviews, puis les grévistes filent assister à l'ouverture de la session du Grand Conseil. Le dispositif policier est conséquent, et les deux groupes de grévistes doivent entrer au compte-gouttes afin d'éviter tout désordre. A l'entrée de la salle, deux policiers font enlever les casquettes syndicales, vérifient les téléphones portables et enjoignent les grévistes au silence. Au bout de quelques minutes, la tribune est pleine, et trois grévistes restent devant la porte. L'huissier ouvre la porte et dit «c'est bon, l'urgence pour votre motion a été acceptée».

## Les débats tournent en rond

Le lendemain à 17h, les grévistes s'installent à nouveau à la tribune, pour assister aux débats sur leur motion. Les députés sont très en verve, mais l'objet de leur discussion reste obscur pendant de longues minutes. Les débats sur le PL 10960-A relative à la gestion administrative et financière de l'Etat: une épreuve citoyenne. A 18h10, changement d'objet, on discute maintenant de l'achat d'un bâtiment. Les grévistes s'étonnent: les députés entrent, sortent, téléphonent, envoient des sms, écrivent des mails, lisent le journal, pianotent sur Facebook (oui, ça se voit depuis en haut).

Les grévistes s'étonnent: les débats tournent en rond, quel que soit l'objet; un parti est isolé mais use son temps de parole jusqu'à la corde. Baroud d'honneur du PS. Les grévistes s'étonnent: pourquoi ils ne parlent pas de nous, alors que l'urgence a été votée? L'heure tourne. Une pause cigarette est prise dans les escaliers. Un gréviste signale qu'il a déjà été «en bas», dans la salle du Grand Conseil, à l'occasion de sa naturalisation. Il précise: «j'étais assis du côté gauche, là où il y a le PS, c'est bien!».

Pendant ce temps-là, le parlement parle. Il ne parle pas pour influencer sur un vote - les jeux sont faits - il parle à l'électeur-trice qui regarde Léman Bleu en direct. Un magistrat fait un long discours où sont convoqués la Constitution genevoise de 1847, James Fazy, et autres célébrités locales. La salle rit, l'ordre du jour se délite dans un brouhaha de fin des classes. Le président annonce: «il est 18h50, nous allons interrompre la séance, reprise à 20h30». Les grévistes ne se démontent pas: «on revient à 20h30, alors».

Un député du parti spécialisé dans le «y'en a marre» vient vers les grévistes et dit «c'est fini, là, à 20h30 on ne fait plus que les hommages, votre motion ce sera en décembre, ou en janvier, au plus tôt». Le groupe se disperse, consterné. Ils ont assisté à la dernière séance de la législature 1999-2013. Ont-ils eu envie de participer aux élections du parlement le dimanche 6 octobre? ★

Cornelia Hummel





## REGARD DIRECT

LA DERNIÈRE  
FA ILLE DE  
KAËR LATA

Idlib, Syrie, 3 octobre 2013. La famille Kale est la seule à vivre encore à Kaër Lata, village à l'antôme des montagnes de la province d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie. Il y a deux semaines, le village comptait 10 000 habitants. Lieu de violents affrontements entre les rebelles et l'armée syrienne, il s'est vidé de ses résidents, venus grossir les rangs des 5 millions de déplacés syriens. Seule la famille Kale a refusé de quitter sa maison: les âls ont voulu rester et se battre. Le patriarche Mohammed Kale, 65 ans, et sa famille prennent le repas de midi à photo en ht à g.à. Son âls Ahmed, en T-shirt clair, prépare ses hommes à photo en ht à d.à pour rejoindre le front de Kaër Lata gardé par les combattants de l'opposition. Chaque soir, à leur retour, les âres Kale réparent leur habitation, dont un mur a été endommagé par un obus de mortier à photo en bas à g.à. Dans la cour, l'épouse de Mohammed se tient avec deux de ses petits à photo en bas à d.à AP/KEYSTONE



## ON NOUS ÉCRIT

## Un dossier qui met mal à l'aise presque toute la gauche

GENÈVE • Valentina Hemmeler Maïga revient sur la lettre de lecteur d'Antonio Hodgers «Améliorer les EdS, ne pas les supprimer», parue le 4 octobre.

Tout d'abord, il est regrettable de laisser entendre que *Le Courrier* verserait dans la presse à sensation alors que cela fait plusieurs semaines que ce quotidien nous alimente avec des articles de fond sur ce dossier pour le moins complexe. Dossier qui met mal à l'aise presque toute la gauche et les milieux associatifs car il nous met face à nos propres contradictions. Pour certains, ces emplois permettent aux associations avec peu de moyens d'offrir de nouvelles prestations à la population ou, en regardant par l'autre bout de la forgnette, de donner une petite lueur d'espoir à une personne à la recherche d'un emploi. Ainsi, ces emplois seraient «tout bénéf»... Malheureusement la réalité n'est pas aussi rose.

Ce qui me laisse par ailleurs particulièrement mal à l'aise, c'est de lire de la part d'un candidat d'un parti dit de gauche que «le principe des EdS est politiquement juste et pertinent, du moins pour toutes celles et ceux qui pensent que le capitalisme ne doit pas amener à la marginalisation sociale des individus et qu'il est du rôle de l'Etat de lutter contre celle-ci». Ainsi nous pourrions comprendre que le rôle de l'Etat est d'apposer des pansements sur une plaie béante creusée par notre économie débridée. Le capitalisme laisse des gens sur le bas-côté?

Offrons-leur des emplois mal payés de longue durée, ne correspondant pas à leurs compétences, c'est toujours mieux que rien. J'aurais préféré lire que le rôle de base de l'Etat est bien d'inclure l'ensemble de la population dans des emplois durables et correctement rémunérés, dans un projet de société solidaire. Mais que, malheureusement, le rapport de force actuel nous oblige à trouver des solutions alternatives, largement perfectibles et qui, à terme, devraient disparaître.

Nombreuses sont les preuves que les EdS ne sont pas uniquement utilisés par les chômeurs de longue durée de plus de 55 ans, avec peu de formation ou sans expérience. Il y a donc une dérive claire du système. Et il n'y a pas à tergiverser; il faut agir pour que tout cela soit recadré, pour ne pas être complices d'un système qui use et abuse de personnes professionnellement marginalisées. Parallèlement, les partis de gauche devraient avoir le courage de réaffirmer la nécessité d'un changement radical de notre système économique, de revendiquer haut et fort leurs valeurs de base au lieu de chercher à faire pâler leurs couleurs initiales... au risque de voir les populistes gagner toujours plus de terrain.

ALENTINA HEMMELER MAÏGA  
Les Acacias E

## PA E DE DROITE

## L'écriture, ce jeu virtuel

Je le subodorais depuis quelques mois, c'est devenu une certitude: en abandonnant le support papier, la chose écrite est en train de perdre définitivement toute matérialité pour devenir un pur jeu virtuel qui est en train de perdre toute sa puissance d'évocation, de validation de la réalité, et de vérité.

Comme la plupart des gens ayant fait leurs écoles au XX<sup>e</sup> siècle, j'ai baigné dans un univers où l'écrit régnait en maître. Du cunéiforme aux hiéroglyphes, des caractères chinois à l'arabe, du latin au cyrillique, il m'a toujours semblé que l'alphabet relevait du sacré, du tabou, de la vénération, qu'il avait droit à un culte et à des rituels précis formalisés par les règles de l'orthographe et de la grammaire, et cela quelle que soit la graphie adoptée par les différentes cultures. L'écrit plus fort que le temps, plus puissant que la mort, plus résistant que les tyrannies et les dictatures. L'écrit capable de faire revivre le passé et de changer l'avenir...

À la fin du siècle passé, disons au moment du faux bug de l'an 2000, au moment du grand basculement du monde dans l'ère numérique, il était encore possible de se raccrocher à l'écrit comme à une bouée.

Après tout, le nouvel âge digital, après l'hommage excessif rendu à la parole et à l'image par le téléphone, la radio, le cinéma et la télévision, ne réhabiliterait-il pas l'écrit en lui re-



PAR GUY METTAN\*

donnant une place de choix, dans les sms, les blogs, les chats, les commentaires Facebook et autres tweets? Et face à ce nouveau déluge numérique, aussi envahissant et inquiétant qu'un tsunami sur Fukushima, les hommes et les femmes de chair et d'os n'avaient-ils pas toujours besoin de l'écrit pour valider, ancrer, graver dans leurs neu-

rones cette masse d'informations brutes? En faisant le tri, en proposant des grilles de lecture, en opérant des classements, en proposant des orientations, la chose écrite devenait moins immédiate mais trouvait sa pleine légitimité, un peu plus en amont dans la chaîne de l'information et de la connaissance. *Scripta semper manent*, pouvait-on encore espérer.

## Une feuille de papier imprimée? Un moyen de communiquer à peine plus moderne qu'un bas-relief d'un temple grec!

C'était hier. Autant dire, pour un jeune de vingt ans aujourd'hui, au temps de *Jurassic Park*. Car j'ai en effet le sentiment que cette conception de l'écrit relève désormais de l'âge des dinosaures. En perdant peu à peu, mais inéluctablement,

son support matériel, papier, journal ou livre, l'écrit, qui était déjà une abstraction par nature, est en train de perdre tout lien avec la réalité, et pire encore, avec la vérité. Car l'écriture, même si elle permet tous les mensonges et toutes les erreurs, a le grand avantage, si elle est gravée sur un support matériel, de pouvoir être critiquée et démentie. On peut toujours démontrer sa fausseté, elle est falsifiable, au sens où Karl Popper l'entend d'une théorie scientifique. Mais avec l'écrit sur écran, plus rien n'est prouvable, plus rien n'est démontrable, une vérité chasse l'autre dans une cascade sans fin qui ne permet même plus de savoir dans quel sens coule le fleuve.

Et tout aussi inquiétant, le cerveau ne sait plus ce qu'il doit graver, quelle base retenir pour faire ses estimations, appréhender la réalité quotidienne ou planifier sa journée de travail. Je viens d'en faire l'expérience récemment avec de jeunes collaborateurs. Pour être sûr qu'ils avaient bien compris le cahier des charges et les consignes, j'avais jugé utile de les imprimer sur une feuille de papier. Peine perdue. J'aurais peut-être eu une petite chance avec des alertes iPhone dopées aux émotions. Mais une feuille de papier imprimée, quelle idée! Un moyen de communiquer à peine plus moderne qu'un bas-relief d'un temple grec!

Chère lectrice, cher lecteur, merci de m'avoir suivi jusqu'ici. Votre persévérance montre qu'il y a encore quelques survivants de l'ère de l'écrit classique. Jusqu'à quand?

\* Directeur exécutif du Club suisse de la presse.



Grand Conseil

# Le Canton remanie son pont retraite

**Le nouveau plan d'encouragement aux départs anticipés des fonctionnaires passe la rampe**

Marc Bretton

C'est la dernière victoire du ministre des Finances David Hiler. Hier au Parlement, son projet de refonte du plan d'encouragement aux départs anticipés (Plend) a été adopté à l'unanimité par le Parlement, moins des abstentions socialistes.

Ce n'était pas évident. Des députés PLR et PS avaient prévu de tirer ce texte chacun de leur côté pour lui faire adopter la forme qu'ils désiraient (*lire nos éditions de jeudi*). Pour les premiers, Charles Sellegger et Cyril Aellen, le projet sorti de la Commission des finances était trop généreux: «Le

décal de carence entre le départ du bénéficiaire du Plend et l'arrivée de son successeur n'est pas respecté. Il faut le réintroduire, car, à

**«Tout cela aurait pu donner un beau débat si les dés n'avaient pas été pipés»**

l'origine, les économies faites ainsi finançaient le système», plaide Cyril Aellen. Les députés plaident en outre pour la suppression du versement double du salaire mensuel au moment du départ pour tous les employés de l'Etat et non pas seulement pour les candidats au Plend... En face, le rapporteur de minorité, le socialiste Roger Deneys, estime au contraire qu'on

a corrigé trop durement le Plend: «Pourquoi interdire aux bénéficiaires de travailler après leur départ? Pourquoi interdire de prendre ce plan à moins de 50%?»

**«Un bon instrument»**

Tout cela aurait pu donner un beau débat si les dés n'avaient pas été pipés. Très vite, on se rend compte que le rapporteur de majorité, le PDC Guy Mettan, est suivi et qu'on débat pour la galerie: «C'est un projet consensuel et s'il est attaqué, c'est qu'il est bon.» De fait, même l'UDC le défend! Et le MCG et les Verts... Tous répètent que c'est un bon instrument de gestion des ressources humaines et que l'essentiel a été sauvé, notamment en ce qui concerne les 8200 personnes exerçant un métier dit pénible, et qui pourront continuer de partir à 58 ans, comme avant, les autres pouvant partir à 60 ans. «Mais il fallait le remanier, explique David Hiler. Auparavant, on pouvait partir avec une diminution de rente de

10% à 58 ans. Désormais, ce sera 40%.» Au passage, l'Etat réalise une économie de plusieurs millions. Pour faire bonne mesure, le ministre des Finances prend sa grosse voix et prévient que la responsabilité d'un échec serait portée par les partis qui auraient re-

fusé de s'en tenir au compromis élaboré par la Commission des finances...

**Adieu au serpent de mer**

Au vote, les amendements des uns et des autres sont refusés. Le projet est accepté finalement à l'una-

nimité. Et quand le député Pierre Weiss annonce qu'il retirera son projet de loi parallèle visant à abolir le Plend, qu'il avait déposé il y a quelques années, on se dit qu'on ne reverra probablement pas de sitôt ce qui a été un des serpents de mer favori du Parlement.

## Le frein aux investissements avance

● Difficile de mener un débat sur la gestion financière de l'Etat à quatre jours des élections. A priori soutenu plutôt largement, suite à une réunion de la dernière chance lundi entre les partis, le projet de révision légale a donné lieu à des affrontements hémériques entre les partis, à la grande déception de la députée Verte Morgane Gauthier, en pleine forme hier. Le débat a laissé de côté le contrôle interne, la gestion des risques, le frein à l'endettement lié aux déficits de fonction-

nement après trois ans, pour se concentrer sur le frein à l'endettement provoqué par les investissements non couverts. Une nouvelle idée défendue par le PDC, le MCG, l'UDC, les Verts contre le PLR et le PS! Pour les premiers, il s'agit de ne pas «léguer une dette excessive à nos enfants», dit Bertrand Buchs (PDC). Du coup, il faut rendre le vote des investissements plus difficiles par le Parlement via une majorité des deux tiers imposée lorsque la dette dépasse 12,5 milliards (hors des crédits de

renouvellement). Lorsque la dette atteint 16 milliards (hors crédit de renouvellement), le peuple est consulté. Pour les seconds, notamment le PLR Ivan Slatkine, le carcan posé risque d'être trop serré. Pour le PS enfin, il ne fallait pas baisser les impôts en premier lieu... A l'heure où nous mettons sous presse, le ministre des Finances prenait la parole pour défendre ce mécanisme de «dissage des investissements conduisant à un désendettement progressif». **M.BN**

## Il pleut des manifestations devant le Grand Conseil

**Emplois de solidarité, Gate Gourmet, taxis et foyers. Une convergence de manif inhabituelle s'est produite hier devant le Parlement**

Alors que les députés arrivaient à l'Hôtel de Ville pour entamer leur séance, jeudi vers 16 h 30, le spectacle était dans la rue. Assuré par les grévistes de Partage et de Gate Gourmet, ainsi que par leurs syndicats, venus interpeller le Grand Conseil et le Conseil d'Etat.

Dans la foule, on notait aussi quelques chauffeurs de taxi pesante contre la nouvelle loi soumise au Parlement. Enfin, une pétition était déposée pour demander un financement suffisant des institutions d'éducation pour mineurs et jeunes adultes. Bref, l'heure était aux revendications.

En début d'après-midi, des personnes en emploi de solidarité (EdS) ont témoigné de leur souffrance devant les médias: manque de considération à leur égard, salaires misérables, impression d'être estampilés EdS à vie. Quel-



La grève dure depuis quarante-quatre jours à Partage et depuis vingt jours à Gate Gourmet. L. GUIRAUD

ques employés de Réalise ont donné un autre son de cloche, mais le malaise semble profond.

Il l'est tellement que Manuela Cattani, cosécétaire générale du SIT, a précisé que les syndicats ne croyaient pas que le système des EdS était reformable: «Le bilan est trop noir. Il faut utiliser les 30 millions que coûte le système pour donner à ces gens de vrais emplois.» Autre information: l'Etat devrait finalement ordonner une enquête sur la situation à Partage.

Du côté de l'aéroport, à Gate Gourmet, les nouvelles ne sont pas meilleures. Deux grévistes ont reçu lundi une lettre de licenciement avec effet immédiat, selon Yves Mugny, secrétaire syndical du SSP. Quatre autres devraient suivre. Ces licenciements seront contestés, mais le syndicat et la gauche demandent l'intervention du Conseil d'Etat. **Eric Budry**

## Prison de Favra: l'avocat de la directrice réplique

**Me Vincent Spira n'exclut pas de déposer une plainte contre les gardiens pour calomnie**

Mise en cause par quatre gardiens de prison suspendus de leurs fonctions en août, la directrice de l'établissement de Favra a réagi, hier, par l'intermédiaire de son avocat, Me Vincent Spira. Elle conteste formellement toutes les accusations portées à son encontre. Maison située en dehors de l'enceinte de Champ-Dollon, Favra a servi jusqu'à la fin de 2012 de prison de fin de peine. C'est une photo tirée d'une caméra de vidéosurveillance, publiée par *Le Matin* ce printemps, qui a déclenché une polémique. Elle montrait un pique-nique arrosé réunissant des détenus et la directrice.

Souçonnés d'avoir violé le secret de fonction en transmettant à la presse ces images de vidéosurveillance, les quatre gardiens avaient été suspendus. Mercredi, ils ont déposé une plainte pénale contre la directrice et ses supérieurs hiérarchiques (*nos éditions d'hier*), notamment pour abus d'autorité et mise en danger de la vie ou de la santé d'autrui.

«Ces accusations sont clairement attentatoires à l'honneur de

ma cliente», relève Me Spira dans un communiqué. Une plainte pénale de la directrice à l'encontre des gardiens suspendus, pour dénonciation calomnieuse et diffamation, n'est pas exclue. «Il est navrant qu'un avocat se prête à de telles manœuvres», dénonce encore Me Spira. L'avocat ne cite pas le nom de son confrère Jacques Roulet, défenseur des gardiens.

Dans une lettre adressée au Conseil d'Etat le 15 août, l'avocat a demandé la réintégration de ses clients. Il a affirmé mercredi ne pas avoir reçu de réponse du DS. Se retranchant derrière le fait que le juge Olivier Bindschedler Torrnare n'a pas terminé son enquête administrative, le service de presse du DS se refuse aujourd'hui à tout commentaire.

Le DS avait été informé au début de 2013 des faits qui remontent à 2011 et 2012. Fin mars dernier, à la suite de la publication de la photo par *Le Matin*, le DS indiquait qu'aucune exigence légale n'interdit le fait de mélanger le personnel administratif avec des détenus. Le DS constatait toutefois qu'il y a eu un certain laxisme, révolu depuis, dans les pratiques». Pas de quoi, à ses yeux, justifier une sanction pour la directrice, qui est toujours en place. **Jean-François Mabut**

**HAUTE ÉCOLE DE GESTION DE GENÈVE**

**Evénement**

**Hes-so**

**Réinventer la place financière**  
Solutions et cas pratiques

**Symposium HEG - Jeudi 14 novembre 2013**

- > Pourquoi continuer à confier sa fortune à Genève ?
- > La tradition bancaire genevoise reste-t-elle compétitive ?
- > Comment innover pour surmonter les changements ?

**Renseignements & inscription**  
www.hesge.ch/heg/symposium  
+41 22 388 65 73  
Prix : 195.- CHF

h e g

Haute école de gestion de Genève  
Geneva School of Business Administration

PME

SUISSE

Accig

eman bleu

isfb

## Un nouveau départ survient à la Chancellerie

**Le directeur des affaires juridiques rejoint le pouvoir judiciaire**

Un haut fonctionnaire, et pas des moindres, s'apprête à quitter la Chancellerie d'Etat. Le chef de la direction des affaires juridiques, Fabien Waelti, quitte son poste pour devenir, dès novembre, juge au Tribunal civil. Enseignant universitaire puis avocat, ce tout juste quinquagénaire dirigeait depuis janvier 2003 cet important service, chargé notamment de rédiger des avis de droit à l'intention du Conseil d'Etat.

Ce départ n'est pas le premier

à la Chancellerie - une entité qui a été secouée par des couacs répétés et qui a vu partir cet été le chef du support des opérations électorales, Michel Warynski. Cette nouvelle défection révèle-t-elle un malaise? «Il n'y a aucun malaise, objecte le porte-parole de la Chancellerie, Nicolas Merckling. Fabien Waelti rejoint la magistrature, comme l'avaient fait avant lui certains de ses prédécesseurs, en raison d'une opportunité, et il reste au service de la République. C'est un honneur de voir sa valeur ainsi reconnue.» Fabien Mangilli assurera l'interim à la tête du service, qui compte douze collaborateurs. **Marc Moulin**

**Genevois réveillez-vous!**

Hier Genève comptait 40 corporations et PMC, soit 30'000 indépendants, toutes vaincues à ce jour par le monopole de la Migrobalisation.

Sans oublier les tragiques pertes d'emplois de Swissair, de la SIP, pendant que la Tribune de Genève s'imprime sur Vaud, et que Credit Suisse, UBS et les Banquiers privés sont tous attaqués par les Américains! Votre Grand-Passage vendu à Globus, donc à Migros. Demmer appartenant aussi à Migros simulent se faire concurrence. Scana approvisionne les plus grands restaurants de Suisse et appartient également à Migros, etc.

**Genevois réveillez-vous!**

Ne vous laissez plus gouverner et gérer par ces monopoles!

**N'oubliez pas, votez liste 9 MCG**

**Henry Rappaz, député MCG**  
au Grand Conseil

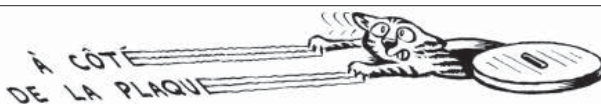




## PAUSE FORCÉE POUR DES MILLIERS DE FONCTIONNAIRES AMÉRICAINS



6 octobre



### ÉLECTRIFIANT

Un «électrochoc pour Genève», promet l'UDC sur son affiche de campagne. Pour un parti parfois favorable au retour de la peine de mort, ça augure d'un très haut voltage. ssg

### ISM'OQUE DE QUI?

Molle la campagne? Ce n'est en tout cas pas la faute à l'infatigable Pierre Weiss. Sur son blog, le député PLR fait feu presque quotidiennement: Jean Ziegler, le MCG, «les épigones communistes, trotskistes (sic) voire stalinistes de l'extrême gauche genevoise» et, surtout, les musulmans en prennent pour leur barbe. Halal et port du voile y sont notamment dénoncés sous couvert de «lutte contre l'islamisme». «La lutte contre l'hydre des 'ismes' pourrait nous occuper pendant 7 fois 7 vies», prévient le polémiste. On espère quand même ne pas devoir trop attendre ses attaques contre le libéralisme... BPZ

### PAUVRE GAUCHE

Côté péril rouge, seul échappe à la vindicte... Le *Courrier*, pourtant pas toujours très tendre avec le sociologue. Fair-play Pierre Weiss? Ou opportuniste dans sa croisade anti-Ziegler? Car si ce journal est félicité, c'est pour avoir refusé naguère le pactole du prix Kadhafi. Voilà comme il l'aime, la gauche, Pierre Weiss: pauvre! BPZ

### MERCI PATRON!

Alors que même le PLR et son magot peinent à animer la campagne, les boîtes e-mail des journalistes ne cessent de crépiter d'appels à voter pour les lib-rad (à défaut pour leurs petits frères catholiques), Chambre de commerce, Chambre immobilière, Cliniques genevoises, Genève Place financière... Ne manquent que les négociants en pétrole et les vendeurs de saucisses! Preuve est faite – mécréants de gauche! – que les patrons se préoccupent de l'intérêt public. Euh, à moins que... BPZ

### MOUVEMENT CONTADICTOIRE GENEVOIS

Le parti «et de gauche et de droite» s'est encore emmêlé les pinceaux. Alors que le tout-ménage du MCG dénonce en gros caractères une «épidémie de frontaliers loin d'être éradiquée», Mauro Poggia assure au *Temps*: «Jamais vous ne trouverez dans les textes du MCG ou dans les propos de ses dirigeants des termes comparant les frontaliers à une maladie.» La preuve que le MCG est un parti totalitaire: il fait le gouvernement et l'opposition. BPZ

### POST TENEBRAS TENEBRAE

«Parler d'éradication est particulièrement grave, cela fait écho aux heures les plus sombres de l'Europe», écrivait encore l'avocat MCG avant de s'apercevoir que ces propos, qu'il qualifiait d'«inadmissibles» et de «pénétrément répréhensibles», figuraient bien sur la propagande de son parti. Hier, à l'heure où nous mettions sous presse, Mauro Poggia n'avait toujours pas renoncé à être le candidat de ces délinquants pénaux faisant écho «aux heures les plus sombres de l'Europe»... BPZ

### GROS BRAS

La MCG Delphine Perrella-Gabus n'a pas apprécié de se voir classée par Le *Courrier* à l'extrême droite de l'échiquier politique. Ben oui, Madame, vous faites désormais partie de la formation qui vote l'austérité et voit dans les frontaliers une épidémie. Le PDC, c'était petit bras, maintenant, faut assumer. RA

### GAZEUX ET FUMEUX

Le programme du Parti socialiste genevois (PSG) recèle des surprises. Il entend «promouvoir» (sic) la consommation d'eau plate et de jus de fruits «locaux» afin de lutter contre l'«emprise alcoolique sur la population». Mmmh, quelque chose nous dit que celui qui a rédigé ce chapitre ne carburait pas qu'au jus de pommes choulésien. CPR

### JE SUIS SNOB

Mais surtout le PSG ajoute une exception: il faut promouvoir les vins genevois de la rive gauche conformes aux principes du développement durable. Les vigneron du Mandement n'ont qu'à changer de rive, après tout. CPR

### GAG TOI-MÊME

C'est un gag, explique Romain de Sainte-Marie, président du PSG. Pour voir si quelqu'un lit le programme. Peronne, en effet. CPR

### NE VOIS-TU RIEN VENIR?

Pour la peine, on vous offre une bouteille de vin... de la rive gauche, promet Romain de Sainte-Marie. Au *Courrier*, nous savons depuis longtemps que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. CPR

### QUEL CIRQUE

Quand Roger Golay, président du Mouvement citoyens genevois, compare les programmes des partis à celui du Cirque Knie... «en moins drôle», c'est qu'il n'a pas, lui non plus, lu celui du PSG. CPR

### BEDOS FAIT SON SHOW

Mardi soir, Guy Bedos attaqua Marine Le Pen sur la scène de la salle communale d'Onex. «Il paraît que vous en avez un qu'est pas mal ici: un certain Stauferrrrrrrr. Le con. Il m'a laissé venir. En plus d'être fachos, certains sont masos...» CPR

### LE PLR AUSSI

On en apprend de bonnes sur la scène de la revue du Parti libéral-radical genevois. Nathalie Fontanet se verrait bien remplacer Isabel Rochat au Conseil d'Etat dans cinq ans. Elle est bien la seule. CPR

### OUBLIEZ-MOI

Isabel Rochat, justement, a envoyé une caisse de Bordeaux pour que ses collègues de la revue PLR n'oublient pas de parler d'elle durant le spectacle. Mark Muller, par contre, en a envoyé trois... pour qu'ils l'oublient! CPR

ON NOUS ÉCRIT

## «Améliorer les EdS, pas les supprimer»

GENÈVE • Antonio Hodgers réagit à notre éditorial du 2 octobre, relatif aux emplois de solidarité.

À la différence de la une du *Courrier* qui semble verser dans la presse à sensation, avec sa manchette «nouveau scandale EdS» (2.10.13), il me semble plus important d'approfondir la question de fond qui sous-tend ces emplois de solidarité (EdS): que faire face à un marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel qui exclut de manière durable un nombre important de personnes pourtant aptes à travailler? À l'assistance publique, ces personnes, pourtant ni invalides ni incapables de travailler, se marginalisent peu à peu. Dans nos sociétés – qu'on le veuille ou non – le travail n'est pas qu'une source de revenu, il est aussi un facteur d'insertion et de reconnaissance sociale, de réseau d'amitié et d'auto-estime. Notre économie écarte notamment les personnes peu ou pas formées, sans expérience ou simplement du fait de leur âge (plus de 55 ans). J'estime qu'il est du devoir de l'Etat social d'apporter une réponse à ce phénomène.

Les pays nordiques, souvent précurseurs en matière d'Etat-providence, ont imaginé un système qui part du principe que tout actif doit pouvoir obtenir un travail. Si le marché principal (entreprises privées et publiques) n'emploie pas certaines catégories de travailleurs, il faut stimuler le marché complémentaire de l'emploi pour elles. Qu'est-ce que ce marché? Il regroupe l'ensemble de prestations d'utilité publique qui ne relèvent pas des prestations de base des pouvoirs publics. En matière d'emploi, on inverse la perspective: on ne part plus du besoin du marché en main-d'œuvre, mais du besoin des employés en terme de débouchés en adéquation avec leurs capacités. En somme, on crée des emplois «destinés» à ceux que le marché principal refuse. Cette philosophie a pris à Genève le nom d'emplois de solidarité.

Le principe des EdS est politique-ment juste et pertinent, du moins pour toutes celles et ceux qui pensent que le capitalisme ne doit pas amener à la marginalisation sociale des individus et qu'il est du rôle de l'Etat de lutter contre celle-ci. Cependant, cette mesure demande certaines cautions pour ne pas dénaturer ses objectifs initiaux ou créer des effets collatéraux néfastes au marché de l'emploi. Pour revenir à l'actualité, le syndicat SIT a eu raison de dénoncer que les EdS affectés au ramassage des ordures empiétaient sur les compétences «régaliennes» des communes. Et les Verts, ainsi que les socialistes, se battent depuis 2008 pour une amélioration de leurs salaires. Ces critiques sont pertinentes, mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain: la plupart des expériences faisant appel à des EdS se passent positivement, même si le dispositif doit encore évoluer. Depuis plusieurs années, à travers mon entreprise issue de l'économie sociale et solidaire, j'ai l'opportunité d'accompagner des personnes en EdS, notamment grâce à Caddie Service. Pour beaucoup, c'est une opportunité d'insertion sociale, préfigurant une réinsertion professionnelle ou une formation. Pour les seniors, c'est un pont pour la retraite bienvenu. Ces employés bénéficient tous d'un encadrement social professionnel.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'un EdS n'est jamais imposé: chaque chômeur en fin de droit peut le refuser sans aucune pénalité financière. Aujourd'hui, supprimer les EdS comme certains le demandent équivaldrait à renvoyer plus de 700 personnes à l'assistance sociale. Cela serait un magnifique autogol social.

ANTONIO HODGERS,  
LES VERTS

# Gate Gourmet licencie six grévistes

**GRÈVE • Des licenciements ont été prononcés à la suite de la manifestation de soutien organisée samedi passé devant l'entreprise.**

**FLORE AMOS**

La grève des employés de Gate Gourmet connaît un nouveau rebondissement. Après environ trois semaines de mobilisation (lire notre édition du 19 septembre), deux grévistes ont reçu mercredi une lettre de licenciement avec effet immédiat. Quatre autres devraient bientôt en recevoir une. La raison invoquée? «Des agissements contraires au droit et une rupture totale du lien de confiance», d'après la lettre reçue. Des plaintes auraient été déposées pour violation de domicile et émeute, ainsi que pour lésions corporelles.

Vingt et un employés sont en grève depuis la dénonciation de la convention collective de travail et la révision à la baisse des conditions salariales et sociales.

## Une action qui dégénère?

Les faits allégués se sont déroulés lors d'une action de soutien aux grévistes, samedi passé. Quarante personnes s'étaient réunies devant les locaux de Gate Gourmet. Puis, un petit groupe d'une quinzaine de personnes est entré et les choses se sont envenimées. Selon la direction de Gate Gourmet, des heurts ont eu lieu au moment où les grévistes ont forcé l'entrée. «Trois employés, qui n'étaient pas en grève, ont été blessés, commente Jérémie Nieckowski, chargé de communication de l'entreprise. Deux d'entre eux ont dû être mis en arrêt de travail.»

Plusieurs plaintes ont été déposées à la suite de ce que l'entreprise a qualifié de graves incidents. «Une plainte pénale pour violation de domicile et émeute a été déposée par Gate Gourmet et les trois employés blessés ont chacun déposé une plainte pénale et civile individuelle pour lésions corporelles contre X», ajoute M. Nieckowski. Contre X? Il apparaît en effet qu'une



Malgré les licenciements, le mouvement chez Gate Gourmet est appelé à continuer, assure Yves Mugny, du SSP. Plusieurs grévistes de l'entreprise ont défilé hier aux côtés des employés de Partage, également en grève. JPDS

grande confusion régnait pendant les faits. «Il n'y a pas eu de coups ou de bagarres, mais quelques bousculades», explique un gréviste. Face à ces infractions, la direction a décidé de renvoyer six grévistes, apparemment identifiés comme ayant participé à l'incident.

## Une version des faits différente

Contacté par téléphone, le service de presse de la police cantonale genevoise confirme l'intervention de patrouilles sur le site de Gate Gourmet à la suite de l'entrée des protestataires dans le bâtiment. Il confirme qu'il y a eu échange de coups mais ajoute que les responsables n'ont pas encore été désignés par l'enquête.

«Nous allons contester la décision de licenciements, bien sûr!», affirme Yves Mugny, secrétaire central du Syndicat des services publics (SSP). Selon lui, il ne s'agit que d'une tentative de plus de criminaliser le droit de grève en Suisse. «Aucun des faits reprochés ne peut être imputé aux grévistes! Et il ne peut y avoir de violation de domicile dans la mesure où la grève doit s'exercer sur le lieu de travail! Les grévistes étaient donc en droit d'entrer.» Il dément le fait que des coups aient été donnés. Le comité de soutien appuie cette version des faits. «Les grévistes voulaient être entendus par la direction, témoigne Helena De Freitas, présidente du comité. Ils sont entrés avec une attitude pacifique, puis sont ressortis une quinzaine de minutes

après, escortés par la police mais sans violence.» Jean-Charles Rielle, conseiller municipal socialiste à Genève, était également présent, à l'extérieur des locaux. «La situation était calme et les policiers aimables.» Il assure ne pas avoir du tout été au courant de possibles violences à l'intérieur du bâtiment.

Yves Mugny demande à Isabel Rochat, conseillère d'Etat en charge du Département de la solidarité et de l'emploi et présidente du Conseil d'administration de l'Aéroport, de prendre ses responsabilités et d'intervenir. Elle n'a pas souhaité s'exprimer sur cette affaire, «par respect pour les procédures en cours.»

«Dans tous les cas, le mouvement de grève va continuer», conclut M. Mugny. I



## SOLIDARITÉS ENTRE GRÉVISTES

C'est coudé à coudé que les grévistes de Partage et de Gate Gourmet ont manifesté hier devant les canons. Tandis que les uns étaient installés à gauche de la grande porte menant à l'Hôtel de Ville, les autres se tenaient à sa droite. Environ cent cinquante personnes étaient présentes. Pour les deux mouvements, il s'agissait d'adresser une piqure de rappel aux politiques. Certains étaient d'ailleurs présents: le Parti socialiste, les Verts, ainsi que Solidarités. Des travailleurs en emplois de solidarité (EdS) venant de plusieurs associations participaient également. Après quarante-trois jours de grève chez Partage, c'était l'occasion de remettre en question dans son entier le système des EdS. Le SIT a fait le point sur la situation: son bilan est noir. «Quand j'entends qu'il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, je ne suis pas d'accord, tonne Manuela Cattani, cosecraire générale du SIT. Il faut jeter le bébé! Mais garder l'eau du bain!» Autrement dit, supprimer les EdS mais conserver les 30 millions de francs annuels qui leur sont accordés, «pour stabiliser les personnes dans leurs emplois et remettre à niveau leurs salaires.»

Malgré les licenciements, les grévistes de Gate Gourmet restent déterminés. «C'est pas parce qu'ils vont me virer que je vais arrêter de gueuler!», clame l'un d'eux. Dans les deux cas, des textes ont été déposés au Grand Conseil afin qu'il intervienne auprès du gouvernement cantonal.

FAS

## EN BREF

**MILIEU CARCÉRAL**

### L'avocat de la directrice de la Favra réplique

Mise en cause par quatre gardiens de prison suspendus de leurs fonctions en août dernier, la directrice de l'établissement fermé de la Favra à Genève a réagi hier par l'intermédiaire de son avocat. Elle conteste formellement toutes les accusations portées à son encontre. «Ces accusations sont clairement attentatoires à l'honneur de ma cliente», relève M<sup>e</sup> Vincent Spira dans un communiqué. Une plainte pénale pour dénonciation calomnieuse et diffamation de la part de la directrice à l'encontre des gardiens suspendus n'est pas exclue. Les quatre hommes ont déposé mercredi une plainte pénale contre la directrice et ses supérieurs hiérarchiques notamment pour abus d'autorité et mise en danger de la vie ou de la santé d'autrui. Ils ont été suspendus car ils sont soupçonnés d'avoir violé le secret de fonction en transmettant à la presse des images de vidéosurveillance. Ces clichés montrent la directrice de la prison trinquant avec les détenus. L'avocat des gardiens de prison balaie ces soupçons et demande leur réintégration. Une enquête administrative interne est en cours. ATS

**INSIEME**

### Des cœurs en chocolat pour les handicapés

Des cœurs en chocolat, symbolisant l'action d'Insieme-Genève, seront vendus dans la rue samedi prochain. En tout, une vingtaine de stands, répartis dans les différentes communes genevoises, sont prévus afin de récolter des fonds. Active depuis plus de cinquante-cinq ans, l'association œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle défend notamment leurs droits et apporte soutien et conseils aux familles. Parmi ses buts figure également l'organisation de séjours de vacances pour enfants, adolescents et adultes. L'argent récolté à l'occasion de cette vente permettra de financer ces séjours, coûteux car nécessitant des prises en charge individualisées, alors même qu'en 2013, la subvention cantonale allouée à Insieme a diminué. FAS

## Quelle place pour les coopératives d'habitation?

**LOGEMENT • Conférences et débats sont prévus pour la Journée mondiale de l'habitat.**

Alors que le logement pose toujours problème à Genève, l'habitation en communauté offre des alternatives. C'est en tout cas ce que le Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG) tient à mettre en évidence. En partenariat avec l'ONG UrbaMonde, il organise demain, samedi 5 octobre, une série de tables rondes et de conférences publiques, à l'occasion de la journée mondiale de l'habitat. Elles auront lieu de 9h30 à 20h, et seront suivies d'un concert à l'Ecurie.

Le thème abordé cette année est la place des coopératives dans l'aménagement du territoire et la participation des citoyens aux processus de décision. «Le développement urbain 'sans les habitants' est un accélérateur des inégalités qui tend à accroître leurs vulnérabilités», peut-on lire sur le site d'UrbaMonde. Comment rendre l'urbanisation de la ville plus participative et citoyenne? Les logements coopératifs se veulent démocratiques car ils donnent une plus grande place au lien entre les citoyens et les collectivités.

Pour le GCHG, un partenariat plus prononcé entre ceux-ci serait bénéfique au canton. Pour le démontrer, Pierre-Alain

Tschudi, conseiller administratif de Meyrin, et Guillaume Kaeser, président de la Cigue (Coopérative de logement pour personnes en formation) et secrétaire du GCHG, entre autres, viendront discuter du cas de l'écoquartier des Vergers à Meyrin et de celui de «Mehr als Wohnen» à Zurich.

Le groupement fera également intervenir des figures internationales de l'aménagement du territoire, qui présenteront des cas intéressants. On abordera ainsi le cas des Etats-Unis et celui de l'Amérique latine, où ce genre d'habitations est plus répandu – mais surtout où ce modèle a marché! Seront peut-être dégagées des solutions pour Genève.

Encore peu développé en Suisse romande, le logement coopératif privilégie la collectivité, l'échange et le rôle de la société civile. En donnant des exemples de succès à l'échelle globale, le GCHG espère gagner une plus grande visibilité pour ce type d'habitat.

Notons que le Groupement représente 51 coopératives, 5000 logements et 17000 coproducteurs à Genève! A ceux qui sont pour une ville «par et pour les habitants», rendez-vous demain, à la Maison des associations. MARIANA EDUARDO

PUBLICITÉ



### RESIDENCE D'ETUDES ARTISTIQUES A BUENOS AIRES (ARGENTINE)

Dans le cadre de la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVSC), la Ville de Genève attribuera pour le 1er semestre 2014 (du 1er janvier au 30 juin 2014) une résidence d'études artistiques, comprenant un atelier d'artiste habitable et une bourse d'entretien, à un-e jeune artiste qui souhaite effectuer une recherche ou développer un travail artistique à Buenos Aires (Argentine).

Cette offre de résidence s'adresse aux artistes de tous les domaines d'expression artistique. Les candidat-e-s doivent être âgé-e-s de 18 ans à 40 ans révolus et domicilié-e-s légalement dans le canton de Genève depuis au moins deux ans.

Le formulaire d'inscription ainsi que des informations détaillées relatives à l'atelier situé dans le quartier de La Boca peuvent être obtenues auprès du Département de la culture et du sport, Service culturel, 17, route de Malagnon, 1208 Genève (tél. 022 418 65 00, email : culture@ville-ge.ch).

Le formulaire d'inscription, accompagné d'un bref mémoire (dactylographié) et d'un dossier artistique, devra être retourné d'ici le **lundi 11 novembre 2013 au plus tard** (le timbre de la poste faisant foi) au Service culturel.

**Sami KANAAN**  
Conseiller administratif  
Chargé du Département  
de la culture et du sport



JA 1211 GENEVE 8  
Pour annoncer la nouvelle adresse

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

GENÈVE/PARTAGE

## Une grève au long cours

**3** Plus de quarante jours après le début de la grève, l'incertitude demeure quant à l'issue du conflit chez Partage. Malgré des moments de découragement, les grévistes restent mobilisés pour dénoncer leurs conditions de travail.



**9** GRÈCE  
L'étau se resserre sur  
**Aube dorée**



FRANCE VOISINE

Les frontaliers affiliés à la Sécu dès juin 2014

**5**

CONCILIATION EXTRAJUDICIAIRE/VAUD

La négociation avec les mineurs ne séduit pas

**7**

PUBLICITÉ

**Prix Martin Ennals 2013**  
pour les défenseurs des droits humains  
remis à Genève

UN ENSEMBLE À GAUCHE DÉFEND LE DROIT À LA VIE  
Cérémonie ouverte au public

Mona Self Mario Joseph Joint Mobile Group

Inscription: [www.martinennalsaward.org](http://www.martinennalsaward.org)

PUBLICITÉ

**N'OUBLIEZ PAS DE VOTER !**  
**ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !**

Si vous utilisez le bulletin vierge pour panacher les candidatures de votre choix, n'oubliez pas d'inscrire **ENSEMBLE À GAUCHE - Liste 1** en haut de votre bulletin, sinon vous perdez autant de suffrages que vous laissez de lignes vides !

GRAND CONSEIL - LISTE 1  
**ENSEMBLE à GAUCHE**

**9** ITALIE  
**Berlusconi** retourne sa veste et vote la confiance au gouvernement Letta





**LUTTE** Comment les grévistes de Partage vivent-ils leur mouvement au quotidien? Prise de pouls au sein de leur Q.G. après quarante jours de grève.

# Les grévistes entre fierté et lassitude



La suite des événements reste, pour le moment, encore incertaine pour les grévistes de Partage. En attente de la médiation proposée par le Département de la solidarité et de l'emploi, ces derniers préparent hier leurs pancartes en vue de la manifestation d'aujourd'hui. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

## FLORE AMOS

Quel peut être l'état d'esprit de travailleurs en grève depuis plus de quarante jours, passé l'excitation et l'effervescence des premiers moments de lutte? Nous sommes allés rendre visite aux grévistes de l'association Partage dans leur quartier général, établi au cœur de la vieille-ville, dans les bureaux du Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT).

«Ah! Ça fait plaisir d'avoir de la visite! Venez manger avec nous», s'exclame un gréviste déjà attablé. Cela fait maintenant quarante-trois jours exactement que les vingt et un travailleurs en emplois de solidarité (EdS) ne sont pas retournés dans les locaux de leur employeur, Partage. Ils dénoncent des conditions de travail «inacceptables» (lire ci-contre).

## Inquiétudes et incertitudes

Lorsqu'ils ne sont pas dans la rue pour manifester ou qu'ils n'ont pas rendez-vous avec les autorités cantonales ou communales, les grévistes ont pour habitude de se retrouver dans le jardin derrière les

locaux du SIT. Chaque jour, ils y passent quelques heures afin de discuter des faits nouveaux avec Manuella Cattani, cosecraire générale du syndicat, et d'organiser leurs prochains actions.

Les grévistes ont pris leurs habitudes. Tous les midis, ils mangent ensemble sous une tente. Hier, c'était gratin de poireaux, pommes de terre et cordon bleu au menu. «On est comme à la maison ici!» plaisante un des grévistes, justement en train de croquer dans un morceau de pain. Autour de la table, on parle de tout et de rien: foot, famille, actualités, etc. Mais pas seulement. Après l'exaltation et l'agitation des premiers jours de grève, le souffle semble être un peu retombé. Restent l'inquiétude et l'incertitude quant à leur avenir. «On a reçu hier notre fiche de salaire de septembre: zéro franc», confie un des grévistes, sa lettre pliée dans la main. Les jours de grève comptabilisés au mois d'août seront déduits de leurs prochains salaires. «Est-ce que je vais me retrouver ou poursuivre si je ne peux pas rembourser cette somme?»

s'interroge-t-il. Les grévistes touchent actuellement un «salaire de grève» que leur verse le syndicat et qui se monte à 90% de leur ancienne rémunération.

Alors que le repas se termine, l'un d'eux tonne, comme pour redonner du courage à ses camarades: «On ne retournera pas chez Partage, hein les gars?» Et les autres de répondre: «Pas tant que la situation restera la même. On veut du changement!»

On passe à la pratique. Aujourd'hui, un atelier pancartes succède au repas, en vue de la manifestation du lendemain. Les slogans s'enchaînent et sont inscrits sur les affiches. «EdS: esclaves de la société!», peut-on lire en avant-première sur l'une d'elles.

## Une grève trop longue

Malgré une motivation restée intacte, une certaine lassitude semble s'être installée dans le camp des travailleurs en grève. «Au début, on était super contents de se sentir enfin soutenus dans notre démarche, d'être écoutés et d'avoir une visibilité dans les médias. Le SIT s'était mis sur l'af-

faire et on espérait que les choses évolueraient vite», expliquent-ils. «Mais maintenant, on est fatigués de faire la grève. On est tous cassés. On a l'impression que les choses n'avancent pas. La grève dure depuis trop longtemps.» Ils mettent également en avant le peu de considération qu'ils reçoivent de la part de l'Etat de Genève.

La suite des événements reste, pour le moment, encore incertaine. En attente de la médiation proposée par le Département de la solidarité et de l'emploi, ils espèrent que de profonds changements seront entrepris au sein de l'association, auquel cas ils pourraient décider de retourner au travail. D'autres parlent également de trouver un autre employeur et ont déjà envoyé leurs candidatures dans des entreprises. |

Une manifestation organisée conjointement avec les grévistes de Partage et de Gate Gourmet aura lieu aujourd'hui. Départ du syndicat SIT à 15h, 16 rue des Chaudronniers, en direction des rues Basses et de la Corraterie, puis rassemblement à 16h30 devant le Grand Conseil (Canons).

## «On se bat et ça en vaut la peine»

**Fabrizio a 50 ans.** Il a atterri chez Partage après plusieurs années d'errance professionnelle. «Grâce à ma formation d'électromécanicien, j'ai travaillé pendant dix-huit ans sur les chemins de fer, pour les CFF», explique-t-il. Puis un jour, c'est l'accident. Sur son lieu de travail, il tombe et se blesse gravement au dos. «Mon bassin était touché, il y a eu des complications, et j'ai dû subir une opération en 2006.» Après cela, plus rien n'a été facile. A temps partiel, il finit par être renvoyé des CFF. «Il n'y avait plus de place pour moi là-bas», regrette-t-il. Fabrizio passe deux ans au chômage, enchaînant les emplois intérimaires, puis finit par être employé chez Partage en 2011. «Au début, j'occupais un poste d'électromécanicien là-bas, ça m'allait bien. Puis, sans raison, la direction m'a transféré au tri des poubelles. Mais je n'étais pas du tout formé pour ça!» Un certificat médical de son médecin lui interdisant de porter des charges trop lourdes à cause de son dos ne suffira pas à le faire changer de secteur. «J'ai fini par démissionner en juillet dernier, je n'en pouvais plus des menaces de licenciement, et il en allait de ma santé physique et morale.» Aujourd'hui, il continue à soutenir ses collègues et mène la grève à leurs côtés. «On se bat et ça en vaut la peine, car même si les choses ne changent pas, ça nous fait du bien, à nous! Cela nous permet de faire ressortir des choses que l'on gardait pour nous et d'être entendus.»

**Paul, 37 ans,** a lui un tout autre parcours. Après un CFC en polissage, il travaille pendant huit ans dans une entreprise, avant que cette dernière ne ferme et qu'il soit obligé de chercher du travail ailleurs. Il fait trois ans chez Rolex, enchaînant les contrats à durée déterminée, puis de nouveau trois ans chez ABB Sécheron, avant de se retrouver sans travail à nouveau. «J'ai alors tenté de monter mon entreprise au Congo, mon pays d'origine. Je voulais avoir mon atelier, être mon propre patron.» Le succès ne fut pas au rendez-vous. De retour en Suisse, il reste pendant un an au chômage, puis est placé chez Partage. «L'ambiance de travail y est très mauvaise», dit-il. Et d'évoquer des salaires trop bas, des problèmes d'hygiène dans les locaux et des menaces. «Ils disaient tous les jours que si on n'était pas content, la porte était grande ouverte. Alors c'est ce qu'on a décidé de faire avec les collègues. Un matin, on est arrivés au travail, on a 'badgé', puis on est directement repartis. La grève était lancée.» Pour Paul, c'est décidé, il ne retournera jamais plus à Partage. Il a d'ores et déjà postulé auprès de deux grandes entreprises de bijoux de luxe. FAS

## «Ne jetez pas le bébé avec l'eau du bain!»

Les associations créatrices d'emplois de solidarité (EdS) tiennent à ce «filet social». Dans un appel diffusé la semaine dernière, plus de trente organisations à but non lucratif défendent un système certes perfectible mais néanmoins «nécessaire». «Ne jetez pas le bébé avec l'eau du bain», placent Caddie Service, Genève Roule, Réalise, Trajets, Caritas, Pro Juventute ou encore Aspasie. «Tout retour en arrière condamnerait des centaines de postes, privant Genève de services à la personne et de proximité essentiels.» Les signataires défendent l'utilité d'un système sans lequel des centaines de personnes en fin de droit «garniraient un peu plus les bancs de l'assistance publique en se marginalisant».

Toutefois conscients des limites, ils exigent de l'Etat qu'il soutienne davantage les associations dans leur mission de réinsertion et de formation. Les employeurs réclament aussi une revalorisation de la grille salariale – actuellement bloquée à 3225, 3725 et 4225 francs par mois – et un soutien financier à l'accompagnement individuel des bénéficiaires. «Alors qu'un travail acharné de mise en œuvre du système a permis de créer près de 300 postes, plusieurs centaines d'autres pourraient être proposés dans un avenir proche. [...] Réduire l'aide à la réinsertion de demandeurs d'emploi en difficulté enverrait un signal politique désastreux.» PCA

## Paroles de non-grévistes

Dans les locaux de Partage, avenue Cardinal-Mermillod à Carouge, rien ne laisse supposer qu'une vingtaine de travailleurs en emplois de solidarité (EdS) sont en grève. Ceux toujours au travail (une trentaine) vont et viennent en poussant des palettes, s'activent. Pourtant, depuis le début du mouvement, voici quarante jours, l'association tourne au ralenti.

Une certaine incompréhension règne chez les non-grévistes. «La grève s'est déclenchée très vite, sans que nous en soyons informés. Je pense qu'il aurait fallu en discuter avant!» témoigne un des employés. «C'est vraiment dommage, car il y a de vrais combats, qui, eux, mériteraient d'être menés», souligne un autre. «Cela fait du tort à beaucoup de monde, regrette un troisième, car qui va livrer la nourri-

ture aux personnes qui en ont besoin si on s'arrête de travailler? Notre boulot est très important. On doit penser aux autres avant de penser à nous.» Les reproches à l'encontre de la direction de l'association font l'objet d'interprétations diverses. Certains disent n'avoir jamais subi de pressions. D'autres forment le souhait d'un changement à la tête de l'association. Quant aux conditions de travail, elles sont difficiles, reconnaît un employé, «mais on le savait quand on a signé. Ce n'est pas drôle de ramasser les poubelles, c'est clair, mais il n'y a pas de sot métier.»

Néanmoins, un certain soutien à la grève semble transparaitre à travers les reproches. «Même si toutes les accusations et revendications ne sont pas justes, j'espère quand même que ça

fera bouger les choses», explique un mécanicien. «C'est le système des EdS qui ne fonctionne pas, pas Partage!», renchérit Steven Beresford, délégué du personnel. «Nous demandons la création d'une délégation d'EdS venant de plusieurs associations afin de participer, avec les politiques, au processus de modernisation du système.» Une réévaluation des salaires, des formations offertes aux travailleurs et de meilleurs programmes de réinsertion, notamment sociale, sont demandés.

Un document synthétisant ces revendications a été transmis à Isabel Rochat, conseillère d'Etat chargée du Département de la solidarité et de l'emploi, ainsi qu'à la direction de Partage et au syndicat Unia. Jusqu'ici, il n'a suscité aucun écho. FAS

JA 1211 GENÈVE 8  
Préparez votre avis  
annoncer la nouvelle adresse

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

GENÈVE

## Des emplois de solidarité livrés à l'intérim

**5** Prétendument inemployables, les chômeurs en emplois de solidarité à Genève intéressent de plus en plus de monde. Une entreprise s'est même créée pour dispatcher au mieux cette force de travail subventionnée par l'Etat, quitte à multiplier les employeurs. Associé, le géant Adecco ne cache pas son intérêt.



C. CHAMMARTIN

**4 VAUD**  
Le papier, c'est bientôt fini! Les dossiers des patients sont désormais **informatisés** dans tous les hôpitaux publics vaudois.

**9** La commémoration, l'an prochain en France, de la guerre 14-18 devrait voir les «**fusillés** pour l'exemple» accéder à une forme de réhabilitation.

**3** Depuis hier, des milliers de **fonctionnaires** se retrouvent au chômage technique aux Etats-Unis, faute d'accord au Congrès sur le budget.

PUBLICITÉ



**ECONOMIE DURABLE = EMPLOIS STABLES**

Sandrine Salerno au Conseil d'Etat avec Thierry Apothéloz, Anne Emery-Torricinta et Roger Denyès

**Liste 1 Les Socialistes**



éditorial  
RACHAD ARMANIOS  
EDS, MALAISE À GAUCHE

On en découvre tous les jours à propos des emplois de solidarité «EdS». En plus du dumping salarial, le système a reproduit un autre travers de l'économie dite réelle: la «flexibilisation» et la précarisation de travailleurs déjà en situation difficile. Car dans l'usine à gaz de la réinsertion des chômeurs de longue durée, un acteur s'est profilé comme agence de placement temporaire d'EdS: Certis. L'association sert d'intermédiaire entre le chômage et les entreprises. A la clé pour cette main-d'œuvre sous-payée, un cumul de temps partiels et de missions temporaires.

Certis est à but non lucratif. Mais pour fonctionner, il s'agit de dégager une marge sur chaque employé placé. En outre, dans une activité de formation qui va démarrer, l'association collaborera avec Adecco. Le géant de l'intérim s'assure ainsi une nouvelle clientèle. Certis sera-t-elle un simple pont vers des jobs précaires à peine mieux payés?

Cet intermédiaire au fonctionnement opaque rallonge la liste des aspects controversés des EdS: «ormation lacunaire, salaires de misère» «des 2x00 «ancs nets», exigences de qualifications parfois élevées pour

un personnel prétendument déconnecté du monde du travail, concurrence avec le «vrai» marché de l'emploi, y compris concernant le service public.

Interrogé par *Le Courrier*, Isabel Rochat, chargée de la Solidarité et de l'Emploi, ne connaissait pas Certis. Connaît-elle d'ailleurs son sujet «ace à la grève che» Partage, la candidate à sa réélection a, sincèrement mais naïvement, émis des doutes sur l'ensemble du système. Elle a même promis un audit, là où, après cinq ans de fonctionnement, on attendait un bilan du business étatique de la réinsertion que l'on doit à son prédécesseur et colistier François Longchamp. Abrité derrière M<sup>me</sup> Rochat, ce dernier n'a pas à craindre de rendre des comptes.

Car «orce est de constater que, malgré un mouvement social de chômeurs inédit, la remise en cause des EdS ne s'impose pas comme le thème de campagne qu'il aurait dû être. Ce quasi-silence traduit le malaise d'une partie de la gauche, tellement impliquée qu'elle évite de «aire des vagues.

Les «erts» Ils défontent ces emplois bec et ongles. Il «aut dire que leur poulaïn Antonio Rodgers est membre de la direction d'une entreprise «Mobilisée» qui

gère plusieurs associations «onctionnant intrinsèquement avec cette mesure, comme Caddie Service, piloté par le «ert «érôme Savary. A l'instar de ce dernier et de dirigeants d'autres entreprises de réinsertion, les écologistes ont tout de même «ini par reconnaître que les salaires sont trop chiches et le marché concerné très «ou. L'aveu qu'ils ont «usqu'ici soutenu une «orme d'exploitation...

Les socialistes? La conseillère administrative Sandrine Salerno a bien pris ses distances, rappelant que la «ille avait «ait marche arrière en renonçant à ces employés. Mais difficile de trop se proloier quand le «onds chômage de la «ille aide les associations à «ormer des EdS payés au lancepierre et soutient Certis.

En«in, la grève che» Partage met les associations dans l'embarras, elles qui recourent à ces employés «aute de moyens pour créer de vrais postes. Car l'Etat leur a lié les mains. D'un côté, il réduit ses subventions aux associations«de l'autre, il propose une main-d'œuvre bon marché sous le vernis de la réinsertion et de la solidarité. Dans le monde associatif «proche de la gauche, beaucoup mangent de ce pain«d.





# L'intérim s'invite dans les emplois de solidarité

**CHÔMAGE** • L'association Certis agit comme une boîte de placement temporaire de cette force de travail subventionnée par l'Etat. Elle propose de les réinsérer avec Adecco.



Les profils disponibles chez Certis sont plutôt compétents: fonctionnaire postal, licenciée en hautes études internationales, ancien banquier, architecte ou encore employée de commerce. C. CHAMMARTIN

## PAULINE CANCELA

Le système des emplois de solidarité (EdS) pousse à l'inventivité. Cette mesure cantonale de réinsertion professionnelle a depuis un an son agence d'intérim. Comme une boîte de placement temporaire, l'association Certis loue ses employés EdS à des organisations à but non lucratif. Elle prévoit en parallèle un programme de réinsertion en partenariat avec l'entreprise de placement Adecco. Opaque, son fonctionnement suscite le malaise de la classe politique (lire ci-dessous).

Née en 2012, Certis émane d'un besoin des associations en personnel temporaire. Le concept a été conçu par la Chambre d'économie sociale et solidaire et l'Etat, qui a donné 50 000 francs pour le lancement. Son directeur, Marc Salzmann, est un ancien d'Attraction, une entité qui gère des EdS dans les musées de la Ville de Genève. Selon les statuts, le président de l'association est quant à lui un employé du Fonds Galena, une filiale de Trafigura, active dans le négoce de matières premières...

D'après M. Salzmann, le service d'intérim, nommé «Pé-

pinière», s'adresse à des associations qui n'ont pas les moyens de répondre au cadre légal des EdS, exigeant un contrat fixe à 100%. C'est donc Certis qui engage les EdS dont elle vend ensuite les services pour une durée maximale de douze mois à un taux de 80% maximum – le reste étant effectué à Certis et/ou alloué à la formation.

## Silence sur le prix

Le directeur n'a pas souhaité expliquer comment il facture cette prestation en détail. Mais il donne l'exemple d'une ONG qui paye 1500 francs par mois pour un 70%. Certis rémunère ensuite ses employés selon les barèmes cantonaux (3225, 3725 ou 4225 francs par mois). L'Etat en finance le 75%. A titre informatif, dans le marché ordinaire du temporaire, des boîtes comme Adecco prennent une marge d'environ 2%.

La Pépinière intéresse des entités dans l'urgence ou qui ne souhaitent pas s'embarrasser de paperasserie administrative. Avantage: le client s'assure un profil compétent. Le pool de l'association est d'ailleurs très attractif, quand bien même il

est réduit à dix EdS pour l'instant. Considéré comme un client potentiel par Certis, *Le Courrier* a reçu par courriel les profils disponibles: un fonctionnaire postal spécialisé dans la lutte contre le blanchiment, une licenciée en hautes études internationales, un ancien banquier, un architecte, une employée de commerce, etc.

«Les profils sont mieux triés que ceux provenant de l'Hospice général, confie le responsable d'une association cliente. Pour 500 francs par mois, nous avions un universitaire deux jours par semaine dont la mission était la recherche de fonds. C'est une solution bien organisée et pas chère. Mais au final, cela ne s'est pas très bien passé entre lui et Certis.» Il ne donnera pas plus de détails, souhaitant rester anonyme.

## «Cela nous coûte très cher»

Le directeur adjoint de la Croix-Rouge est moins timide: «Le Service des EdS nous a présenté Certis comme un service de remplacement. Nous y avons recours dans une ou deux situations de congé maladie, mais cela nous coûte très

cher.» Combien? Silence radio. Y participent aussi les Jeux mondiaux de la paix, Graine de paix ou encore Pro Juventute.

L'entier du chiffre d'affaires est réinvesti dans la formation des employés, promet Marc Salzmann. «Nous sommes dans une logique d'innovation sociale, dont l'objectif est le retour en emploi et pas autre chose», plaide-t-il. Et d'ajouter que «la totalité des bénéfices sert pour le moment à payer les salaires». Lui-même dit se verser 3000 francs pour un mi-temps. C'est le seul poste fixe à l'heure actuelle, car tous les autres employés sont en EdS, jusqu'au contrôleur de gestion.

## Subvention de la Ville de Genève

Deux autres postes devraient être financés à l'avenir, dont l'un servira le volet formation de l'association. Le projet «Carrefour emploi formation» doit en effet débiter ces jours, avec une psychologue spécialisée et Adecco. «Sans cela, Certis ne serait qu'une agence de placement et je ne m'y serais pas investi», déclare le directeur. Il est d'ailleurs satisfait d'avoir déjà

## INFORMATIONS VERROUILLÉES

En tant qu'association bénéficiaire de fonds publics et faisant l'objet d'une convention de collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi, Certis a selon nous un devoir de transparence. Son directeur, Marc Salzmann, accompagné de quelques employés, nous a d'abord ouvert les portes de son projet, avant de les refermer brutalement lorsque nous avons demandé des informations complémentaires, d'ordre financier notamment – auxquelles il a répondu de façon très lacunaire, après nos demandes répétées.

Le Département de la solidarité et de l'emploi a quant à lui refusé de répondre à nos questions concernant son partenariat avec l'association. Laurent Paoliello, porte-parole de la conseillère d'Etat Isabel Rochat, s'est retranché derrière un «devoir de réserve» depuis que nous avons fait une demande officielle d'accès à la liste actualisée des partenaires EdS. Interrogée en aparté, la magistrate ignorait l'existence de Certis et a refusé de faire un commentaire sur le même motif: «Le signe d'un malaise? PCA

pu offrir des formations à deux de ses employés.

Dans sa phase pilote, ce programme devrait concerner vingt-cinq EdS, dont dix sont déjà au service de Certis. D'autres personnes pourraient être engagées ou envoyées par des organisations prêtes à libérer leurs EdS 20% du temps. Le but étant qu'Adecco place, au bout d'une année, 60% d'entre eux sur le marché primaire de l'emploi. Pour l'entreprise d'intérim, l'intérêt est commercial et réputationnel. «C'est un canal additionnel de recrutement. Nous nous efforçons de placer les candidats à des postes fixes, mais sans pouvoir le garantir», indique le porte-parole José San José.

Pour ce projet, Certis reçoit 167 000 francs du Fonds chômage de la Ville de Genève. Ce faisant, la Municipalité, critique vis-à-vis des EdS, n'est-elle pas en train d'offrir sa subvention au leader du placement? «Non, car c'est un prestataire de service. Ce partenariat permet d'augmenter les chances des EdS de retrouver un emploi fixe», défend Valentina Wenger, collaboratrice personnelle de la maire Sandrine Salerno. I

## INITIATIVE

### Les agents municipaux veulent le titre de policier

Hier, lors d'une assemblée générale, le Syndicat de la police municipale de la Ville de Genève (SPMge) a décidé de s'ouvrir aux agents des autres communes. Pour l'occasion, celui qui s'est rebaptisé «Syndicat de la police municipale genevoise» a lancé une initiative cantonale réclamant le brevet fédéral de policier pour les agents municipaux. L'initiative, publiée hier dans la *Feuille d'avis officielle*, a pour but que les agents municipaux ne soient plus considérés comme des «sous-policiers», précise Cyril Nobs, vice-président du syndicat, par ailleurs conseiller municipal MCG à Vernier.

«Genève est quasiment le seul canton qui ne donne pas accès au brevet fédéral», ajoute cet agent municipal à Meyrin, expliquant que ce diplôme serait un atout pour la mobilité professionnelle, en ouvrant par exemple les portes de la gendarmerie cantonale ou de la police vaudoise.

Surtout, le Grand Conseil a récemment opéré un changement législatif qui a élargi les compétences des policiers municipaux. Désormais, ils peuvent agir en cas d'accidents, de dégâts matériels, d'infraction à la loi sur les stupéfiants (petit deal) ou à celle sur les étrangers. «En 2014, nous suivrons 200 heures de formation. Il suffirait de quelques modules supplémentaires pour obtenir le brevet fédéral, on veut aller jusqu'au bout», selon M. Nobs. L'initiative n'a pas pour but de remettre sur le tapis la demande de pouvoir porter une arme, comme le SPMge l'avait fait en mars, et ne vise pas à obtenir une revalorisation salariale. En outre, le syndicat se contente des compétences nouvellement acquises, si ce n'est qu'il voudrait pouvoir bénéficier des feux bleus en cas d'intervention urgente. «Nous ne pouvons pas emprunter les voies de bus. Parfois, nous sommes amenés à sécuriser un accident pour pallier la police cantonale, mais nous sommes plutôt considérés comme des dépanneurs avec nos feux orange, ce qui est dangereux pour notre sécurité comme pour celle des personnes accidentées.»

Le nouveau syndicat doit discuter lundi de son initiative avec Guillaume Barazzone, conseiller administratif responsable de la police municipale de la Ville, et Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé de la Sécurité, informe M. Nobs. M. Maudet n'a pas voulu faire de commentaires.

RACHAD ARMANIOS

## «Les EdS sont devenus une usine à gaz»

«Avec Certis, on reproduit les travers du marché du travail normal, soumis à la pression de la flexibilité, de la précarité et aux normes néolibérales», fulmine la secrétaire générale du syndicat SIT, Manuela Cattani. «C'est au service public de replacer les personnes en emploi de solidarité (EdS)», poursuit celle qui dénonce le «piège de la charité». Plusieurs députés partagent son constat, et pas seulement à gauche.

Le chef de groupe socialiste, Roger Deneys, candidat au Conseil d'Etat, est même choqué lorsqu'il apprend l'existence de Certis à notre appel. Il pose la

question de l'opportunité d'un tel «business d'EdS». «C'est un détournement de leur sens initial! Je ne comprends pas que l'Etat pousse à inventer ce genre de mécanismes sur le dos de la précarité. Si on doit commencer à remplacer des EdS, n'est-ce pas en plus la preuve qu'il sont irremplaçables, et partant, qu'il s'agit de véritables postes de travail?»

Comme lui, le démocrate-chrétien Bertrand Buchs est très sceptique: «Les EdS sont devenus une véritable usine à gaz. Pourquoi recourir à un intermédiaire qui fait forcément augmenter les coûts de la

réinsertion? Nous avons donné à l'Etat suffisamment de moyens pour qu'il ne délègue pas cette responsabilité.» Chez les Verts, qui sont très impliqués dans les associations employeuses, le ton est plus nuancé – mais néanmoins circonspect. La cheffe de groupe, Sophie Forster, se dit très surprise et appelle à la prudence: «Il va falloir étudier sérieusement ce cas.» Candidat au Conseil d'Etat, son collègue de parti Antonio Hodgers, est, lui, étonné par le peu de transparence entourant l'association.

Le concept d'une agence de placement ne dérange pas le conseiller natio-

nal, ouvert aux expériences, mais «à condition qu'il y ait un suivi personnel de qualité». Et d'ajouter qu'il faudrait s'assurer de prévenir les risques inhérents au travail temporaire, «qui peut fragiliser davantage des personnes déjà fragilisées». Il craint que ces mandats ne remplacent de vraies places de travail.

A l'extrême droite, la candidate MCG Delphine Perrella Gabus a aussi condamné les pratiques de Certis, dans la *Tribune de Genève*. Mais nous n'avons pas réussi à la joindre hier. PCA

## EN BREF

### UN RÉSEAU POUR LES SENIORS

VERNIER La ville de Vernier a annoncé hier la création du Réseau Seniors, dont la mission sera de lutter contre l'exclusion et l'isolement qui menacent certains aînés. Ce réseau devra identifier les personnes qui sont le plus en difficulté. Sa mission consistera également à mettre en place des prestations ou de les adapter à l'évolution des besoins. ATS



## Rubik

# Les banques suisses perdent 500 millions

**L'accord avec la Grande-Bretagne va coûter cher en raison d'une mauvaise estimation des établissements bancaires**

Frédéric Vormus

La place bancaire suisse subit un nouveau revers. Elle qui a toujours défendu les accords Rubik avec la Grande-Bretagne comme étant le meilleur moyen de régulariser la situation fiscale passée de ses clients étrangers doit aujourd'hui en payer le prix: 500 millions. Une somme considérée comme perdue et comptabilisée comme telle par les banques ayant dû participer au paiement en janvier 2013. «Ces 500 millions représentent une garantie donnée à l'Etat britannique pour montrer la bonne volonté de la Suisse dans l'accord Rubik», justifie Rebeca Garcia, de l'Association suisse des banquiers (ASB).

En effet, cet accord signé entre la Grande-Bretagne et la Suisse afin de régulariser les avoirs des citoyens britanniques déposés dans nos banques prévoit que cette garantie doit être remboursée en partie dès que les impôts perçus atteignent 800 millions de francs, et complètement dès 1,3 milliard de francs. Or, les premiers versements sont très éloignés des estimations. Ainsi, en juillet, à travers l'impôt libératoire la Grande-Bretagne a perçu 372 millions de francs, complétés en septembre par une deuxième tranche de 211 millions. Une troisième devrait être versée en décembre. Celle-ci sera bien inférieure aux deux précédentes. Les 800 millions signifiant les premiers remboursements sont donc



«Ces 500 millions représentent une garantie donnée à l'Etat britannique pour montrer la bonne volonté de la Suisse dans l'accord Rubik», justifie Rebeca Garcia, de l'Association suisse des banquiers (ASB). EPA

totallement inatteignables et impliquent une perte nette de 500 millions pour les 30 établissements ayant versé cette garantie.

Le Credit Suisse, dans son rapport du deuxième trimestre 2013, signale avoir donné «au maximum 100 millions (90 après impôts)», comme le précise Jean-Paul Darbellay, en charge de la communication pour le groupe. De son côté, UBS annonce, par la voix d'un chargé de communication, qu'une charge de 104 millions de francs liée à l'accord fiscal passé entre la Suisse et le Royaume-Uni a été comptabilisée. La banque privée genevoise Pictet, dans une séance devant son personnel,

a aussi fait part d'une charge. Ces montants réduiront donc le bénéfice des banques et auront un impact sur les dividendes perçus par les actionnaires ainsi que probablement sur les bonus des collaborateurs.

La différence entre ce qui a été perçu et été estimé laisse songeur. «L'estimation de la somme totale déposée en Suisse a été faite à l'interne de l'ASB sur la base des données fournies par les banques. Elle n'a pas été facile à réaliser puisque, si les banques connaissaient l'ayant droit économique, elles ne connaissent pas forcément son statut fiscal. Or de nombreux non-domiciliés n'étaient pas assujettis

à l'impôt en Grande-Bretagne», expose Rebeca Garcia.

La possibilité offerte par le Liechtenstein de régulariser tous les avoirs détenus à l'insu du fisc national, mesure qui a connu un relatif succès auprès des Britanniques, explique également les faiblesses des impôts perçus.

Ce résultat agace certains acteurs du monde bancaire. «Nous pensions récupérer cette avance. Les conditions de départ ne sont plus celles de l'arrivée», témoigne une personnalité du milieu. Des voix divergentes que Rebeca Garcia conteste: «Les banques suisses connaissaient les risques liés à l'accord Rubik.»

## Le point de vue

Par Yves Flüchiger \*



# L'atout des emplois de solidarité

Des récentes études montrent que les chances de réinsertion diminuent au fur et à mesure que le chômage se prolonge. Elles indiquent que la probabilité de retrouver un emploi est plus élevée pour les personnes insérées dans un réseau social et mettent en évidence que les mesures prises très en amont sont nettement plus efficaces que celles administrées après des mois de chômage. Sur le fond, rien de neuf. Pourtant, cela explique mieux pourquoi il convient de trouver des instruments spécifiques pour combattre le chômage de très longue durée. Parmi ceux-ci figurent les emplois de solidarité. Décriés aujourd'hui, ils sont pourtant utiles à plus d'un titre. Tout d'abord, parce qu'ils offrent aux chômeurs les plus précarisés des emplois qui tendent à disparaître en raison d'une productivité insuffisante et fournissent des salaires. Certes trop faibles, ces derniers doivent être complétés par des subventions qui permettent d'atteindre des revenus supérieurs à ceux versés par l'aide sociale. Ce faisant, ils deviennent plus acceptables

pour les personnes qui en dépendent, tout en étant viables pour les entreprises qui les offrent. Ces emplois doivent aussi permettre à des personnes éloignées du marché de retrouver une insertion sociale, préliminaire indispensable à une réinsertion professionnelle

«Le taux de réinsertion issu des emplois de solidarité est aujourd'hui de 11%»

future. Ils doivent être proches du marché primaire pour assurer une transition vers l'emploi. Ils ne doivent pas l'être trop non plus pour éviter de créer des situations de concurrence déloyale à l'égard d'entreprises qui n'en bénéficieraient pas. Un délicat exercice d'équilibre. Mais qui en vaut la peine, car même si le taux de réinsertion issu des emplois de solidarité n'est aujourd'hui que de 11%, c'est toujours 11% de gagné!

\* Professeur d'économie

## Argent Les marchés boursiers

Indices boursiers			Indices boursiers		
INDICE	CLÔTURE	VAR.*	INDICE	CLÔTURE	VAR.*
SPI	7611.23	-0.39%	Stoxx 50	2776.23	-0.55%
SMI	8022.6	-0.40%	Dow Jones	15129.67	-0.84%
CAC 40	4143.44	-1.03%	Nasdaq	3771.48	-0.27%
FT 100	6462.22	-0.77%	Nikkei	14455.8	-2.06%
Xetra DAX	8594.4	-0.77%	Shanghai comp.	2276.26	+0.67%
Euro Stoxx 50	2893.15	-0.90%	Bovespa	52338.19	-2.61%

\* VAR = Variation par rapport à la veille

## SMI (Swiss Market Index)

TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
ABB Ltd N	21.39	-0.7	+19.1	Richemont P	90.60	-1.1	+57.6
Actellon N	64.20	+0.1	+32.4	Roche BJ	243.90	0.0	+35.7
Adecco N	64.40	+0.3	+38.2	SGS N	2159.	-0.9	+9.9
CS Group N	27.62	-0.4	+34.1	Swatch Group P	582.	-0.7	+52.3
Geberit N	244.20	+0.7	+7.9	Swiss Re N	74.80	-1.5	+21.9
Givaudan	1321.	-0.5	+46.0	Swisscom N	434.60	-0.6	+14.3
Holcim N	67.30	-1.0	+10.3	Syngenta N	369.40	-1.4	+3.2
Julius Baer N	42.20	+0.4	+28.3	Transcom N	40.17	-1.1	-8.4
Nestlé N	63.25	0.0	+5.4	UBS N	18.50	-1.3	+58.1
Novartis N	69.50	-0.2	+19.3	Zurich Ins. N	232.90	-0.3	-2.8

\* VAR = Variation par rapport à la veille \*\*VAR = Variation sur un an

## Valeurs romandes importantes

TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**	TITRE	CLÔTURE	VAR.*	VAR.**
Aldex	3.55	0.0	+69.0	Kudelski	12.30	0.0	+13.9
Advanced Digital	16.80	-0.3	+48.0	Lem	635.	+2.0	+33.1
APG SGA	240.	-0.4	+33.0	Logitech	7.96	-0.6	-9.5
BCGE	236.	-1.6	+13.5	Pargesa	67.85	-1.3	-9.9
BCV	498.25	+0.5	+0.2	PubliGroupe	98.45	-2.8	-24.2
Bque E.Rothschild	16700.	-1.5	0.0	Romande Energie	1165.	-1.7	-4.0
Bobst	31.90	-1.2	+14.7	Swissquote	34.45	-2.0	+19.6
Co. Fin. Tradition	50.80	+0.6	+0.9	Temenos	22.25	-1.1	+55.6
Aevis	35.60	-1.1	+22.8	Vaudoise Assur.	382.	-0.8	+36.6
Groupe Minoteries	330.25	-2.9	-31.2	Vetropack	1830.	-0.1	+9.3

\* VAR = Variation par rapport à la veille \*\*VAR = Variation sur un an

## Métaux précieux

	ACHAT CHF/KG	VENTE CHF/KG	ACHAT USD/OZ	VENTE USD/OZ
Or	38574.	39074.	1323.60	1324.40
Ag	629.	644.	21.68	21.73
Vreneli	221.	249.	-	-

## Pétrole

	CLÔTURE	PRÉC.
Mazout 100 L à 15° (prix indicatif)	102.3	102.3
Essence Litre (p/p 95)	1.82	1.82
Brent Brut en USD par baril	109.08	108.64

Retrouvez la bourse en direct sur [www.tdg.ch/bourse](http://www.tdg.ch/bourse)



# Une enquête est lancée contre Novartis au Japon

**Des rumeurs de perquisitions des locaux de la filiale japonaise circulaient depuis vendredi. Une enquête est ouverte**

Depuis vendredi dernier, la presse japonaise a fait l'écho de possibles perquisitions des locaux de Novartis Pharma, la filiale japonaise de Novartis. Hier, le Ministère japonais de la santé a officiellement annoncé l'ouverture

d'une enquête contre l'entité du groupe suisse. Celle-ci la soupçonne d'avoir manipulé des données cliniques sur un traitement contre l'hypertension. «C'est une affaire grave qui pourrait nuire à l'intérêt national en remettant en cause la confiance dans les études cliniques japonaises, tant dans le pays qu'à l'étranger», explique la Commission d'enquête ministérielle. Ce dernier recommande au Ministère de mener des investigations chez Novartis Pharma pour

établir s'il y a eu violation du code pharmaceutique nippon. Plusieurs hôpitaux japonais ont cessé de proposer le Diovon, un traitement contre l'hypertension, après le retrait, par deux universités du pays, de papiers qu'ils avaient publiés sur l'efficacité du traitement pour réduire les risques d'attaques cardiaques.

Novartis a reconnu qu'un de ses anciens collaborateurs avait eu un comportement inapproprié pendant la phase d'essai. Mais le

rapport du Ministère estime que l'affaire engage la responsabilité de l'entreprise, et non celle d'un individu. Après la publication de l'information, Novartis Pharma a publié un communiqué dans lequel elle présente des excuses et s'engage à coopérer avec le Ministère.

Le Japon est un marché important pour Novartis, représentant environ le quart des ventes mondiales du Diovon avant le scandale. ATS

## PUBLICITÉ

DÉDIÉE À LA COHÉSION SOCIALE

DANIELLE OPPLIGER

Infirmière spécialiste Clinique (soins à domicile IMAD)  
Candidature au Grand Conseil LISTE N°3  
www.oppliger.ch



Contrôle qualité

## Accord La Suisse et les Etats-Unis reportent Fatca

Les établissements financiers helvétiques ne devront finalement appliquer l'accord Fatca (Foreign Account Tax Compliance Act) qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2014, au lieu du 1<sup>er</sup> janvier, comme le prévoyait l'accord initial. Le Département fédéral des finances (DFP) a remis à jour son calendrier et tient désormais compte de l'annonce faite par le Département du Trésor américain le 12 juillet. Il reportait alors de six mois la mise en œuvre de sa loi. ATS

## Pelikan



Le fabricant de matériel d'écriture et de bureau Pelikan a amélioré son bénéfice au premier semestre 2013, à 4,1 millions de francs, contre 1,1 million pour la même période 2012. Le chiffre d'affaires a, lui, reculé de 8,6%, à 100 millions de francs. La société, dont la holding est basée à Feusisberg (SZ), explique ce progrès par les restructurations initiées voilà un an pour ses unités européennes. ATS

## Multinationale La Grande-Bretagne séduit Foster Wheeler

Après Yahoo!, qui a annoncé au mois d'août son départ de Rolle pour Londres et Dublin, L'Agefi a révélé hier qu'une autre multinationale s'était exilée, il y a quelques mois, vers les cieux fiscaux britanniques. Foster Wheeler, géant mondial d'ingénierie spécialisée dans les énergies, a en effet déplacé son siège opérationnel de Genève à Reading. Peu connu du public, Foster Wheeler conserve actuellement son siège mondial domicilié à Baar dans le canton de Zoug depuis 2008. O.W.